

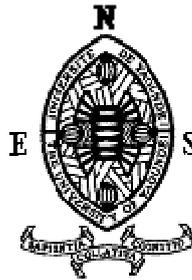
RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

DÉPARTEMENT DE D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE

DEPARTMENT OF HISTORY

**LA COOPERATION CAMEROUN-
UNESCO ET LA SCOLARISATION DE
LA JEUNE FILLE: CAS DE LA VINA
(1984-2011)**

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du
Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire de Deuxième Grade
(Di.P.E.S.II)

Rédigé par

Patrick Arnaud Mbahen Bobo

Licencié en Histoire

sous la direction de

Dr. SOULEY MANE

Chargé de Cours

Juin 2016

À mon fils

Ange Patrick Mbahen.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail de recherche, nous exprimons notre gratitude à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à sa réalisation. Nous remercions particulièrement le Dr Souley Mane qui a accepté nous diriger avec bienveillance et rigueur.

Notre reconnaissance va aussi à l'endroit de tous les enseignants des départements d'Histoire de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé et de l'Université de Yaoundé I, qui ont contribué à notre formation et entretenu en nous la passion pour l'histoire.

Il s'agit des Professeurs Salvador Eyezo'o, Eugène Désiré Eloundou, Robert Kpwang, Jean Paul Ossah Mvondo et Michael Ndobegang. Des Docteurs Joseph Tanga Onana, Lucie zouya Mimbang, Jeanne Mbagra Messomo, Idrissou Mohamadou, Achille Bella, Muhamadou Ahmadou Jabiru, Christophe Signie et Mve Belinga.

Tout comme nous pensons aussi à mesdames Fanta Bring, Obe Efoua et Thérèse Mayi. A messieurs Alexis Gasisou, René Ngeck Monteh, et David Maura.

Nous ne saurions terminer sans remercier tous ceux qui nous ont soutenus moralement et financièrement. Nous pensons spécialement à Marie Laure Evouna Mengo, Marlène Atta Bobo Anastasie Nsia, Zacharie Bobo, Père Otu Owona Pie Médar, M. et Mme Ondoua Messi, M. et Mme Ntsama Ondoua, M. et Mme Abessolo Grégoire, M. et Mme Yoki Onana, Basile Mengo, Achille Valerie Mengo, Emilie Tiba, Paola Behemi, Sidoine Tiwa, Rebecca Vimsa, et Jeanne d'Arc Essoumane. Enfin, notre reconnaissance va à l'endroit de tous nos amis et camarades de promotion.

RÉSUMÉ

Depuis son accession à l'indépendance, le Cameroun a fait de l'éducation une de ses priorités en multipliant les initiatives pour l'étendre à toutes les couches de son territoire. Cependant, avec l'évolution du monde, il a été révélé que ce processus éducatif brillait par une sous représentativité des filles dans les écoles. C'est avec le soutien de l'Unesco, organe des Nations Unies chargé de la coopération intellectuelle à l'échelle internationale, qu'on va assister à une amélioration du taux de scolarisation de la jeune fille au Cameroun. Ce mémoire aborde la question de la coopération Cameroun-Unesco, précisément en ce qui concerne la scolarisation de la jeune fille dans le département de la Vina allant de 1984 à 2011. Comme dans tout le septentrion du Cameroun, la pénétration de l'éducation dans la Vina s'est faite tardivement. En dépit de l'existence de certaines traditions qui dégradent les droits des femmes, l'intervention de l'Unesco au côté du gouvernement camerounais va nettement améliorer les mentalités et faire progresser le taux de scolarisation de la jeune fille dans la Vina. Toutefois, certaines habitudes traditionnelles parviennent encore à repousser les exigences et injonctions du modernisme qui prônent la valorisation de la gente féminine. Alors, beaucoup reste à faire afin d'asseoir une culture nationale de l'éducation des filles en zone septentrionale en général et dans la Vina en particulier.

Mots clés : Coopération ; Éducation ; Jeune fille ; Scolarisation

ABSTRACT

Since independence, Cameroon has prioritized education by augmenting its educational initiatives in order to extend coverage to all population groups within the nature. However, the progress of these efforts is considered low as indicated by the low representativeness of girl child students in school. It is therefore with the support from UNESCO, and the UN Organization in charge of intellectual property that the rate of female school enrollment in Cameroon will be ameliorated. It is in this regard that this thesis seeks to assess the contribution of the Cameroon-UNESCO Cooperation towards girl child school enrollment in the Vina Division during the years 1984-2011. As is the case of the northern regions of Cameroon, the penetration of education in Vina Division is often retarded. With the existence of certain traditions that degrade women's rights, the intervention of UNESCO alongside the Cameroonian government will significantly improve attitudes and advance the enrollment of the girl child in the Vina Division. Although the influence of traditional habits resist the demands of modernism and injunctions which advocate for women's rights, much remains to be done to establish a national culture which promotes the education of girls in northern Cameroon and in particular the Vina Division:

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACAFEJ	Association Camerounaise des Femmes Juristes
ADEB	Association des Dames de l'Éducation de Base
AFADA	Association des Femmes de l'Adamaoua
AFHADEV	Association des Femmes Haoussas pour le développement
AFTFB	Association des Femmes pour le Tricotage Formation de Burkina
AJD	Associations des Jeunes filles débrouillardes
ANY	Archives Nationales de Yaoundé
BM	Banque Mondiale
BUCREP	Bureau Central de Recherches et d'Études de la Population
CEDEF	Convention pour l'Élimination des Discrimination à l'Égard de Femmes
CEBNF	Centre d'Éducation de Base Non Formel
CIB	Comité Intergouvernemental de Bioéthique
CICI	Commission Internationale de Coopération Intellectuelle
CMAE	Conférence des Ministres Alliés de l'Éducation
CPC	Centre Préscolaire Communautaire
DSCE	Document Stratégique pour la Croissance et l'emploi
EBA	Enquête de Base sur le développement du jeune enfant dans l'Adamaoua
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EFA	Enquête Finale sur le développement du jeune enfant dans l'Adamaoua
ESA	Enquête de suivi sur le développement du jeune enfant dans l'Adamaoua
ENS	École Normale Supérieure
EPT	Éducation Primaire Pour Tous
EPU	Éducation Primaire Universelle
FALSH	Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population

HCR	Haut-commissariat pour les Réfugiés
IFD	Intégration de la Femme pour le Développement
IICI	Institut International de Coopération Intellectuelle
IPTN	Institut Islamique Professionnel et technique de Ngaoundéré
IRAD	Institut de Recherches Agronomiques pour le Développement
IRIC	Institut des Relations Internationales du Cameroun
LEFE	Ligue pour l'Éducation des Femmes
MAISCAM	Mâiserie du Cameroun
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINASCOF	Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminine
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINEDUB	Ministère de l'Éducation de Base
MINEDUC	Ministère de l'Éducation nationale
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la femme et de la Famille
MINREX	Ministère des Relations Extérieures
MSF	Médecins Sans frontières
ODD	Objectifs pour le Développement Durable
OI	Organisation internationale
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAN-EPT	Plan d'Action Nationale pour l'Éducation Pour Tous
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNVRA	Programme National de Vulgarisation de la Recherche Agricole

REM	Ratio Élèves- Maitres
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
SDN	Société Des Nations
SSE	Stratégie Sectorielle de l'Éducation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
UNESCO	United Nations for Education, Sciences and Culture Organization
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
ZEP	Zone d'Éducation Prioritaire

SOMMAIRE

DÉDICACE _____	i
REMERCIEMENTS _____	ii
RÉSUMÉ _____	iii
ABSTRACT _____	iv
SIGLES ET ABRÉVIATIONS _____	v
SOMMAIRE _____	viii
LISTE DES ILLUSTRATIONS _____	ix
INTRODUCTION GENERALE _____	1
CHAPITRE I : LA COOPERATION CAMEROUN-UNESCO _____	25
I. Aperçu historique de l'Unesco	26
II. L'Unesco au Cameroun	35
CHAPITRE II : LA SITUATION EDUCATIVE DE LA JEUNE FILLE DANS LA VINA AVANT L'IMPLICATION DE L'UNESCO _____	43
I. Etat lobal de l'éducation au Cameroun.....	44
II. La scolarisation de la jeune fille dans le département de la vina avant l'Unesco.....	47
CHAPITRE III : L'APPORT DE L'UNESCO A LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DANS LA VINA _____	56
I. Les mobiles de la présence de l'unesco dans le département de la vina	57
II. L'apport de l'Unesco a la scolarisation de la jeune fille dans la vina	69
CHAPITRE IV : ANALYSE CRITIQUE DE L'ACTION COOPÉRATRICE _____	90
I. Les limites de la coopération	91
II. Suggestions pour une implication plus efficiente	96
CONCLUSION GENERALE _____	106
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES _____	106
ANNEXES _____	cvi
TABLE DES MATIERES _____	cvi

LISTE DES ILLUSTRATIONS

FIGURE ET GRAPHIQUE

Graphique : Taux de possession des manuels essentiels du primaire par classe.....	61
Figure : Carte géographique de la région de l'Adamaoua	48

PHOTOS

Photo 1: Bureau sous régional multi sectoriel pour l'Afrique Centrale.....	39
Photo 2: Bureau de la Commission nationale de l'Unesco pour le Cameroun	40
Photo 3: jeune fille commerçante.....	53
Photo 4: Instituteur bénévole dans une localité de Ngaoundéré	54
Photo 5: Centre d'Education de Base Non Formel à Wak (Ngaoundéré)	55
Photo 6: Tronçon routier pour Martap	59
Photo 7: Don de sacs à des jeunes filles de l'école privé de l'école privé Les Moineaux	82
Photo 8: Atelier de couture du GIC des Femmes couturières de la Vina.....	83
Photo 9: Salle de classe du l'Institut Islamique Professionnel et Technique de Ngaoundéré..	86
Photo 10: Salle de classe des enfants des élèves de l'I.I.P.T.N	87

TABLEAUX

Tableau 1: Liste des Directeurs Généraux de l'Unesco depuis sa création	31
Tableau 2: Affectation du budget de l'Unesco exercice 2004/2005	33
Tableau 3: contributions extrabudgétaires de l'Unesco en 2002	34
Tableau 4: Découpage administratif de l'Adamaoua.....	49
Tableau 5: Taux de possession des manuels essentiels du primaire par classe.....	61
Tableau 6: Niveau d'instruction par arrondissement	63
Tableau 7: Représentatif de quelques partenaires de L'Unesco dans la Vina	71
Tableau 8: Effectifs des élèves-parents	76
Tableau 9: Pourcentage d'hommes 13-59 ans ayant la charge des enfants selon les soins procurés aux enfants dans le département de la Vina.....	77
Tableau 10: Evolution du taux brut de scolarisation au primaire	84
Tableau 11: Chefs d'établissements du primaire	100
Tableau 12: Femmes dans les ministères de l'éducation	100

INTRODUCTION GENERALE

PRESENTATION DU SUJET

Le droit à l'éducation est un aspect de la vie qui se pose de plus en plus comme un facteur de développement pour tous les pays du monde. Son importance est telle qu'au cours des 20 premières années d'indépendance du Cameroun, des efforts considérables ont été déployés par les autorités pour la mise en valeur de leurs ressources humaines pour la valorisation de ce secteur. Ainsi, le Cameroun approuva l'une des résolutions de la conférence des ministres de l'éducation tenue à Addis-Abeba en 1961¹, laquelle visait la scolarisation totale des enfants de tous les pays membres à l'horizon 1980.

En effet, dès son indépendance en 1960, des progrès remarquables ont été faits en matière d'éducation. Un rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)² révèle que le taux de scolarisation est passé de 1960 à 1983, de 2,9 à 20% pour l'éducation secondaire et de 57 à 89% pour l'éducation primaire. Mais, malgré ce progrès, la scolarisation de la jeune fille reste confrontée à certains obstacles qui s'opposent aux principes de la parité en milieu scolaire. Pour remédier à cette situation, le Cameroun multiplie les projets visant l'amélioration de la condition féminine. Il ratifie sans réserve le 23 Aout 1994, la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) adoptée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) le 18 Décembre 1979. Ainsi, la nouvelle politique camerounaise de l'éducation qui résulte de l'amendement de 1994 (voir annexe 6), crée des conditions favorables pour le développement de l'éducation de base, en mettant un accent particulier sur l'égalité de chance d'accès à l'éducation sans discrimination de sexe.

¹M.Awal, "La sous scolarisation des filles en milieu musulman : Cas des adolescents de la briqueterie" Mémoire de Dipco, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé 1993, p.1

²Unesco : United Nations for Education, Science and Culture Organization.

En effet, selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1987 le taux de scolarisation au Cameroun se situe à 75%, mais l'analyse de la variation différentielle de la scolarisation par province ressort une typologie de cinq grandes régions. Dans cette typologie, le Centre et le Littoral présentent un taux de scolarisation supérieur ou égal à 90%, alors que l'ensemble des trois provinces septentrionales à savoir le Nord, l'Extrême-Nord et l'Adamaoua révèlent une scolarisation très faible soit moins de 50%. Pour Mballa Owono Rigobert, l'éducation au Cameroun a évolué suivant les voies de pénétration coloniale (...) si bien que les régions difficilement accessibles n'ont été que faiblement touchées par ce mouvement et continuent d'accuser un retard plus ou moins important par rapport au reste du pays³. Au fil des années donc, les préoccupations s'activent à sortir ces zones de la sous scolarisation en mettant un accent particulier sur la jeune fille.

C'est ainsi que l'Unesco, fort de la coopération qui la lie au Cameroun, va, avec le concours d'autres Organisations Internationales (OI), des Organisations Non gouvernementales (ONG), associations et autres, accompagner le gouvernement Camerounais dans cette mission dans l'Adamaoua et précisément dans la Vina. Ainsi, les problèmes liés à l'éducation de la jeune fille vont considérablement trouver des améliorations dans cette localité du Cameroun, car selon un rapport du Fond des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)⁴, de 1994 à 1999, le taux de scolarisation de la jeune fille est passé de 17 à 27% dans l'Adamaoua et de 21 à 30,76% dans la ville de Ngaoundéré chef-lieu du département de la Vina. L'observation empirique révèle que l'éducation de la jeune fille a connu une nette progression ces dernières décennies. Progression à mettre à la faveur de

³ R. MballaOwono., *Scolarisation et disparités socio-économiques dans la province de l'Est au Cameroun*, D.G.R.S.T, Yaoundé, 1983, p.27.

⁴Unicef : United Nations Children's Emergency Fund

l'instance internationale qui régule et contrôle le domaine intellectuel dans le monde.

Cependant, il existe encore des zones au Cameroun où, envoyer la jeune fille à l'école est un luxe et une aliénation aux coutumes. C'est fort de ce constat que nous avons orienté la présente thématique sur : *La coopération Cameroun-Unesco et la scolarisation de la jeune fille : Cas de la Vina. (1984-2011)*. Choix soutenu par diverses raisons.

RAISONS DU CHOIX DU SUJET :

Dans le monde en général et en Afrique en particulier, la femme et la jeune fille précisément n'ont cessé d'être les principales victimes de toutes formes d'exactions : Viols, mariages forcés, privation de liberté et même de l'éducation. Exclue et dépossédée de tout droit, la situation de cette dernière devenait préoccupante.

Au Cameroun, les images et les clichés répandus par les administrateurs coloniaux et les missionnaires continuent de miner les uns et les autres. En effet, avant la reconnaissance du droit de la femme et précisément celui de l'accès universel et égal à l'éducation, la scène éducative était misogyne : la femme, entendue comme étant la collaboratrice de l'homme, n'a cessé d'être marginalisée dans le processus éducatif. Selon l'Unesco, 65% des analphabètes sont des femmes⁵. Régulièrement reléguée aux travaux champêtres et aux tâches ménagères, elle a vu sa situation s'aggraver avec les abus et violences de part et d'autres. Mais, depuis peu, l'implication des organisations internationales et de l'Unesco en particulier, sur la question de genre vient relancer le débat sur l'éducation de la jeune fille au Cameroun.

⁵*Le Cameroun et l'Unesco*, Commission nationale de la République du Cameroun, Revue d'information N° 1, Edition Afrique Océanique, 2003

Les motivations pour cette recherche sont à la fois, personnelles et scientifiques.

Raisons personnelles

Nous avons choisi de travailler sur *La coopération Cameroun-Unesco et la scolarisation de la jeune fille : Cas de la Vina (1984-2011)* en raison de nos origines. En effet, la Vina est le département de la région de l'Adamaoua dont nous sommes originaires. Comme les autres régions du grand nord Cameroun, l'accès de la jeune fille à l'éducation dans cette partie du Cameroun reste un défi. Défi qu'a bien voulu relever l'Unesco en soutien au gouvernement camerounais. Il nous a donc semblé important d'analyser la contribution de cette Organisation Internationale en matière d'éducation de la jeune fille dans ce département.

En outre, en nous frottant au quotidien de la jeune fille de cette localité, nous avons pu observer et recenser quelques tares dans le processus éducatif de la jeune fille. Encore victime de marginalisation dans certaines localités, surtout en zones urbaines, nous avons voulu par la présente thématique contribuer au changement en interpellant davantage les acteurs du secteur éducatif, leur faire prendre conscience des torts causés à la jeune fille de la Vina et du Cameroun en général.

Raisons scientifiques

De prime à bord, nous avons voulu rester dans le cadre de notre spécialisation qu'est l'histoire des Relations Internationales. En réalité, les enseignements reçus pendant la formation académique sur « *histoire des organisations internationales* » nous présentaient déjà le visage d'un monde qui au sortir de la Deuxième Guerre mondiale était prêt à mettre de côté les individualités et cheminer ensemble. Volonté concrétisée par des accords de

partenariats et de coopération. Aussi les enseignements acquis pendant les cours sur « *femmes et sociétés africaines* » témoignaient de l'importance et de la considération portée sur la gente féminine dans notre société, loin de la situation à laquelle cette dernière fait face aujourd'hui : discriminations, abus, violences et autres... Nous avons voulu faire l'état des lieux de la coopération entre le Cameroun et l'Unesco en revisitant un pan de cette coopération qui suscite de plus en plus l'intérêt, en l'occurrence l'implication des organisations internationales dans l'éducation de la jeune fille au Cameroun.

L'autre raison scientifique ayant motivé le choix de cette thématique prend source dans l'acception selon laquelle le devenir de notre pays devrait être au cœur de nos préoccupations. En effet l'éducation est un secteur important dans le processus de développement humain durable de notre pays. De plus, ce n'est que récemment soit après la conférence de Jomtien en 1990 prônant l'Education Pour Tous, que des chercheurs ont commencé à réfléchir sur les stratégies et les mécanismes d'encouragement et de facilitation d'accès de la jeune fille à l'éducation. Et, au regard des échéances à venir à savoir les Objectifs Durables pour le Développement (O.D.D) qui soulignent les problèmes d'éducation, d'égalité de sexe et d'autonomisation des femmes, d'autant plus que l'éducation se révèle de plus en plus comme un secteur de développement durable de notre pays, nous avons voulu apporter notre modeste contribution en analysant deux concepts devenus inéluctables en matière de coopération internationale et de développement à savoir l'éducation et la jeune fille.

Le choix de ce thème a été circonscrit dans un cadre spatial et temporel bien précis.

DELIMITATION DU SUJET :

La présente thématique dévoile un vaste champ d'investigations dont il serait outrecuidant de penser pouvoir circonscrire toutes les bornes. Pour plus de scientificité il nous a paru judicieux d'établir une délimitation en trois axes.

Délimitation thématique :

La coopération entre le Cameroun et l'Unesco est dite multilatérale et par conséquent couvre divers domaines que nous n'aurions pas pu épuiser dans le cadre de cette modeste contribution. Cette étude va analyser la coopération Cameroun-Unesco dans le secteur de l'éducation, spécifiquement la scolarisation de la jeune fille. De manière précise, et dans la mesure où les domaines susmentionnés comportent une pluralité de secteurs d'activités chacun, nos recherches s'appesantiront sur l'éducation de la jeune fille au Cameroun.

Délimitation spatiale :

Pour une analyse plus objective, il nous sied de centrer notre réflexion dans l'Adamaoua précisément dans le département de la Vina. La priorité accordée à une telle délimitation n'est pas uniquement le fait d'un besoin d'amélioration de l'intelligibilité de l'action de l'Unesco au Cameroun. C'est aussi qu'en effet, toute connaissance manquant de précision serait vague et peu crédible.

Lointaine de plusieurs années, nous n'aurons pas la prétention de revisiter toute la coopération entre le Cameroun et l'Unesco, d'où la borne de 1984-2011.

Délimitation chronologique :

La première borne, 1984 renvoie historiquement au passage de la République Unie du Cameroun à la République du Cameroun dans le cadre du renforcement de l'intégration de l'unité nationale. Au plan international, cette date marque la diversification de la coopération multilatérale, matérialisée par l'adhésion de notre pays aux Droits civils et politiques, aux droits économiques, sociaux et culturels. Deux ans après l'accession de Son Excellence Paul BIYA à la magistrature suprême, on assiste à une ouverture du pays à une large coopération. C'est précisément le 29 Septembre 1984 que le Cameroun marque son adhésion aux conventions internationales en matière de Droits de l'homme et des libertés fondamentales⁶. Pour ainsi respecter ses engagements relatifs aux différents Droits humains, l'opérationnalisation et l'efficacité à résoudre les préoccupations des femmes sont concrétisées avec la création du Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminine (MINASCOF) en remplacement du Ministère des Affaires Sociales (MINAS)⁷.

Bien plus encore, signalons que la borne 1984 marque un fait important pour le département de la Vina en ce sens que sa région de tutelle, l'Adamaoua, est intégrée dans la nouvelle division administration du Cameroun. « La province de l'Adamaoua est créée en 1983 »⁸ suite au découpage territorial d'Aout 1983 qui fait de la Vina un de ses départements.

Pour ce qui est de la borne majeure, 2011, elle s'inscrit dans le cadre de la coopération Cameroun-UNESCO. Membre des Nations Unies dès son

⁶ Archives Ministère camerounais des Relations extérieures, *Cameroun- ONU, Droits de l'Homme 1983*, Consulté le 19 juin 2015.

⁷ Décret présidentiel 84/85 du 28 Mars 1984

⁸ Institut National de la statistique, *Adamaoua, suivi de la situation des enfants et des femmes : Enquête finale sur le développement du jeune enfant dans la province de l'Adamaoua*, Rapport final, Juin 2008, p.9.

accession à l'indépendance, conformément à l'article 9 de la Charte de l'ONU⁹, le Cameroun a depuis 1960 multiplié les accords avec les institutions de cet Organisation. En effet, c'est en 1961 que notre pays ratifie la convention relative à la charte de l'Unesco et en devient un Etat membre. Et, rendus en 2011, nous célébrons les cinquante ans de cette coopération d'où le choix de cette borne majeure de 2011. C'est donc 27 années d'échange que nous nous proposons de revisiter, précisément en termes de scolarisation de la jeune fille de la Vina.

DEFINITION DES CONCEPTS:

Partant du postulat selon lequel toute thématique comporte des mots et expressions à caractère polysémiques, cette section est consacrée à la définition des termes clés qui meublent cette thématique. Il s'agit surtout d'apporter des précisions sur le sens que nous entendons donner à certains termes.

Pour ces travaux, l'on définira les termes : Coopération, Education Jeune fille et Scolarisation.

COOPERATION :

Elle se désigne par l'action de coopérer, qui veut dire travailler conjointement. Encore, la coopération est une forme d'organisation collective qui entend promouvoir dans divers domaines un système fondé sur une vision partagée des différents acteurs, au service d toutes les parties prenantes.

Les parties ici étant l'Unesco et le Cameroun, on peut définir la coopération comme une politique d'accompagnement et d'assistance économique, technique et financière en faveur d'un pays pour l'accomplissement d'un projet ou d'un objectif.

⁹ Charte de l'Organisation des Nations Unies, Article 9 : De la composition de l'Assemblée générale : L'Assemblée générale se compose de tous les membres des Nations Unies

Il est question dans cette approche de voir la mutualisation des efforts entre le Cameroun et l'Unesco dans un domaine très précis qui est celui de l'éducation. Mieux, il s'agit de l'appui et du soutien apporté au Cameroun par l'Unesco dans le secteur de l'éducation.

ÉDUCATION :

D'étymologie latine, le vocable éducation vient de *educatio* et se rapporte aux actions d'élever, de former, d'initier... La multiplicité des acceptions sur la notion d'éducation rend aléatoire toute tentative visant à lui donner une définition unique. Selon le Dictionnaire *Le nouveau Petit Robert* « C'est la mise en œuvre de moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain »¹⁰, en ce sens l'éducation renvoie à un processus de transformation des êtres indifférenciés à la naissance.

Dans la pédagogie contemporaine, l'éducation vise la totalité de la personne. Éduquer c'est transformer, c'est agir sur une personne¹¹. Fondamentalement l'éducation est le processus par lequel tous les individus, même les plus démunis apprennent à mener une vie productive où, savoir intellectuel et savoir-faire manuel se combinent pour réaliser et assurer le développement de la communauté¹².

L'éducation, dans ce travail met en exergue les méthodes et moyens mis à contribution pour fournir à un individu, précisément à la jeune fille, des aptitudes et capacités à s'autogérer et à développer son milieu de vie. Il fait intervenir d'autres notions telles que l'instruction, l'alphabétisation et la

¹⁰ Dictionnaire *Le nouveau Petit Robert de la langue française*, Paris, Le Robert, 2013, p 141.

¹¹ Gaston Malaret et Jean Vidal, *histoire mondiale de l'éducation Tome*

¹² Bureau International de l'Éducation « *La rénovation des programmes d'éducation élémentaires des enfants* » Paris, Unesco, 1980.

scolarisation. Pris comme tel, tous les individus devraient y avoir accès ; ce qui n'est pas aisé pour la jeune fille.

JEUNE FILLE :

Communément, une fille désigne une jeune personne de sexe féminin. Ce terme s'emploie pour une enfant ou une adolescente et couramment aussi pour une adulte non mariée. Précisément il s'agit d'une jeune personne de sexe féminin dont l'âge indéterminé se situe entre l'enfance et l'adolescence soit un âge minimum de 6 ans et un maximum de 17 ans¹³

Pour ce travail qui s'inscrit dans la problématique du genre au Cameroun, la jeune fille renvoie ici à cette frange de la population qui est marginalisée et dont une place tarde à lui être faite dans certaines instances. La jeune fille a souvent été l'une des principales victimes d'abus et stigmatisation qui allaient jusqu'à la priver de son droit le plus aliénable, qu'est celui du droit à l'éducation.

Par ailleurs, des travaux et études menés à ce sujet, le genre renvoyait donc aux différences sociales, aux relations entre les hommes et les femmes en tant qu'elles varient d'une culture à l'autre et au sein d'une même unité culturelle¹⁴. Mais la nouvelle approche nécessite un traitement des questions d'autonomie, de leadership et même de la dignité des femmes. Autonomie qui passe selon des experts par la scolarisation.

¹³ L'âge de l'adolescence dépend de la situation géographique entre 9 et 11 ans dans les régions tropicales et méditerranéennes ; entre 14 et 17 ans dans les pays nordiques. L'adolescence démarrerait également plutôt en ville qu'à la campagne. *A quel âge on est adolescent ?* In www.webjunior.net/pose-ta-question.fr consulté le 14 Avril 2015

¹⁴ Alain Patrice Minkada, *Pour comprendre et intégrer la problématique du genre et de développement. Historique et fondements théoriques et instrument*, Presse du Graps, 2007, p.15.

SCOLARISATION :

La scolarisation renvoie à l'action de scolariser. Il s'agit de fournir à un individu tous les moyens nécessaires pour accéder à l'école. Ainsi la scolarisation fait intervenir les politiques éducatives mises en place, les enseignants, les infrastructures scolaires (bâtiments, tableaux, matériels et autres supports) et périscolaires (divertissements et santé). Elle concerne les jeunes des écoles primaires et des écoles primaires.

Dans ce travail il s'agit la scolarisation des jeunes filles dans le département de la Vina.

PROBLÉMATIQUE

« L'éducation est le moteur principal du développement. C'est par l'éducation que la fille du paysan peut devenir médecin »¹⁵. Sur ces propos, on comprend mieux le rôle à jouer par l'éducation dans la construction d'un État, Le problème relayé dans ce travail est celui de la sous scolarisation de la jeune fille du Cameroun en général et du département de la vina en particulier.

En effet, longtemps marginalisée de la scène éducative, la jeune fille est peu à peu devenue une priorité pour le gouvernement camerounais et aussi l'une des préoccupations de l'Unesco. Convenant que l'éducation est un facteur essentiel et primordial de développement durable, l'Unesco s'est penché au chevet du Cameroun pour barrer les disparités et injustices auxquelles fait face la jeune fille en milieu éducatif. L'Unesco, organisme international en « charge des méthodes d'éducation convenables pour

¹⁵ N. Mandela, *Un long chemin vers la vérité*, Autobiographie, Paris, Medecin, 1996, p.141.

préparer les enfants du monde entier aux responsabilités de l'homme libre »¹⁶
a pris des mesures au Cameroun pour concrétiser ce projet.

Dès lors, il s'agit dans cette étude d'analyser les interventions qui, à la faveur de la coopération Cameroun-Unesco, ont facilité la scolarisation de la jeune fille dans le département de la Vina. Mieux encore quel est l'apport de l'Unesco dans la scolarisation de la jeune fille dans le département de la Vina entre 1984 et 2011?

INTÉRÊT DE L'ÉTUDE :

Comme la plupart des Etats africains devenus indépendants, le Cameroun a accordé une primauté absolue à l'éducation, condition « sine qua non » de tout développement. Des efforts fournis, on note toutefois des disparités qui persistent dans la représentation filles/garçons.

En effet, les jeunes filles sont souvent investies de manière précoce d'importantes responsabilités collectives et individuelles. Elles se trouvent très tôt « chargées de tâches productives agropastorales, impliquées dans l'entretien et l'assistance d'autres membres de la famille (frères, sœurs, parents) »¹⁷. En outre, il faut se rendre à l'évidence que dans certaines zones rurales, l'importance de l'éducation scolaire de la jeune fille est encore ignorée. C'est le cas du département de la Vina où malgré le travail effectué et visible dans ses quelques zones urbaines, il n'en demeure pas moins vrai que certaines jeunes filles parviennent encore à être privées d'école.

¹⁶ Acte constitutif de l'Unesco, Article 1^{er}, p.2.

¹⁷ Moktar Lamari, Hildegard Shürings, *Forces féminines et dynamiques rurales en Tunisie*, contributions socio-économiques et espoirs des jeunes filles du monde rural, Paris, l'Harmattan, 1991, p.55.

Ainsi, cette analyse veut dépasser le débat sur la recherche effrénée de l'égalité entre l'homme et la femme mais plutôt, souhaite orienter les débats et préoccupations sur l'autonomisation de la gente féminine, de sa libéralisation en vue de rétablir l'équilibre humain.

Sur le plan social, ce travail caresse le vœu de voir réduire la discrimination sexuelle en milieu scolaire, de changer le regard fondé sur le réductionnisme à l'égard de la jeune fille. D'un point de vue épistémologique, c'est une contribution, aussi modeste soit-elle, à l'initiative d'un champ de réflexion sur l'éducation de la jeune fille au Cameroun. Nous voulons davantage sensibiliser les pouvoirs publics, la communauté internationale et autres intéressés, sur la vulnérabilité et le poids des précarités qui continuent à handicaper la promotion et l'accès de la jeune fille à l'éducation dans le département de la Vina, dans le souci de la rendre autonome.

REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE.

La question de la scolarisation de la jeune fille a été étudiée sous différents angles, et le présent travail s'inscrit dans la perspective des travaux déjà réalisés. En effet, de nombreuses études ont abordé la question de l'éducation en Afrique au sud du Sahara et de plus en plus les points de vue abondent sur les stratégies d'accès de la jeune fille à l'école surtout dans les zones retirées du Cameroun. À leur suite, nous voulons apporter une modeste contribution pour essayer de compléter les analyses de ces chercheurs qui ont, chacun à sa manière, abordé ce volet de la question.

Des différents angles sur la question de scolarisation de la jeune fille, la diversité se traduit dans la revue critique de la littérature comme suit :

- La sous scolarisation des filles
- La demande d'éducation et déterminants de la scolarisation
- La représentation sociale de l'école.

La sous scolarisation des filles

Plusieurs auteurs ont eu à réfléchir sur la sous-scolarisation des filles en Afrique. Parmi eux, figurent des sociologues qui exposent les motifs de ce phénomène.

Marie France Lange¹⁸ dans son étude sur les différents indicateurs du droit des filles, énumère d'abord le taux de scolarisation, l'espérance de la vie scolaire, puis elle donne les limites de ceux-ci. Elle trouve que ces indicateurs ne donnent pas les raisons de l'inégalité entre filles et garçons en matière de scolarisation. Pour expliquer la sous scolarisation de la jeune fille en Afrique, elle se base sur le statut assigné à la femme africaine (du fait que la jeune fille est appelée à se marier), et sur les activités domestiques réservées aux femmes, le mariage forcé et précoce des jeunes filles.

Quant à Etienne Gérard¹⁹, il expose les propos qui laissent entendre que la scolarisation des filles est « inutile, erronée, néfaste »²⁰. Ceux-ci constituent ainsi pour l'auteur un des éléments principaux dans la justification du choix des parents qui préfèrent scolariser les garçons que les filles lorsqu'ils n'ont pas assez de moyens financiers. Dans son étude, sur les « politiques, mythes

¹⁸M.F. Lange "Systèmes scolaires et développement : discours et pratiques" In *Politique Africaine*, N° 43, les chemins de la démocratie, Paris, Karthala, 1991

¹⁹E. Gérard "Femme instruction et développement au Burkina Faso. Incertitudes africaines", In *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous condition*, Sous la direction de M.F. Lange, Paris, Karthala, 1998, pp. 197-220

²⁰Ibid. 202

et stratégies d'éducation au Mali »²¹, il considère que les facteurs culturels expliquent la moindre scolarisation des filles. En effet,

Destinée à être mariée, la fillette restera bien souvent à la maison parce que ses études représenteraient un capital perdu pour son propre lignage et un avantage dont bénéficierait celui de son mari. Trop instruite, la jeune fille représente de surcroît un danger pour tout mari potentiel dans la mesure où elle peut, en cas de conflit lui opposer l'argument de la loi²².

De ces points de vue, on s'accorde avec ces auteurs sur le fait que la scolarisation de la jeune fille est un problème général en Afrique. Cependant en attribuant la responsabilité aux tâches ménagères pour l'un et à la culture pour l'autre, ces derniers semblent écarter plusieurs autres indicateurs de la sous scolarisation de la jeune fille lesquels nous essayerons de ressortir dans cette analyse. De plus considérer la scolarisation des filles comme un danger tend à encourager les disparités liées au sexe e matière d'éducation.

Demandes de l'éducation et déterminants de la scolarisation

La notion de demande d'éducation, s'inscrit dans la littérature économique par le fait qu'elle permet d'exprimer les comportements et les attentes des parents en matière de scolarisation de leurs enfants. Les économistes expliquent cette notion en se basant sur la théorie du capital humain :

²¹E.Gérard, *La tentative du savoir en Afrique. Politiques, mythes et stratégies d'éducation au Mali*, Paris, Karthala-ORSTOM, 1997

²²Ibid. p.55

D'après Antoine Bommier et David Shaparo²³ l'éducation serait un investissement dans le capital humain et un bien de consommation pour l'individu. Ainsi, selon les économistes, les motivations des parents à scolariser leurs enfants sont de deux ordres. Le premier est altruiste : « Les parents sont supposés tirer satisfaction du bien-être de leurs enfants, et croisent cette satisfaction en donnant à leurs enfants les opportunités d'une vie meilleure »²⁴. Le deuxième est intéressé : les parents investissent dans la scolarisation de leurs enfants pour assurer leurs vieux jours. Dans les deux cas, les parents cherchent à maximiser les revenus potentiels de leurs enfants. Ces auteurs montrent les limites du modèle de l'investissement humain à savoir les contraintes de liquidités auxquelles les ménages font face et les décisions de la scolarisation optimale (une scolarisation non parfaite). Enfin, ils montrent les caractéristiques socio-économiques (niveau de vie des ménages et niveau d'étude des populations) sur la scolarisation.

Dans le même ordre d'idée, Philippe De Vreyer²⁵ dans son étude sur les déterminants économiques de la scolarisation, montre l'influence de l'économie dans la prise de décision de scolariser tel enfant de la famille.

Sur ce point de vue, nous pensons que parler de capital humain en rapport avec l'éducation serait se focaliser sur l'individu. Pourtant en matière d'éducation et de scolarisation en particulier, les décisions sont d'abord collectives (familiales) surtout dans le contexte africain. Cette hypothèse est très peu adaptable en Afrique dans la mesure où la probabilité d'obtention

²³A. Bommier et D. Shaparo, "Introduction à l'approche économique de la demande d'éducation" In *La demande de l'éducation en Afrique : état des connaissances et des perspectives*, Sous la direction de Marc Pilon et Yaro Yacouba, Union pour l'Etude de la Population Africaine. (UEPA) 2001, pp.49-62

²⁴Ibid, p. 51

²⁵ Philippe De Vreyer, "La demande de l'éducation : déterminants économiques", In *Afrique contemporaine*, Numéro spécial 4^e trimestre, 1994 ; pp.93-107

d'un emploi après les études y est peu élevée. De plus la scolarisation englobe plusieurs domaines de la vie qui dépassent le seul cap du rendement économique.

Par ailleurs, les démographes pensent que l'économie n'est pas le seul facteur à prendre en compte en matière de scolarisation. C'est en tout cas ce qui ressort de l'étude menée par Marc Pilon et Yaro Yacouba²⁶. Pour eux, les domaines, économique, social, culturel et religieux influencent l'accès de la jeune fille à l'éducation. Ils préconisent de considérer la demande d'éducation comme le produit d'un ensemble de facteurs (social, culturel, économique, démographique, religieux et politique) que les individus prennent en compte volontairement dans leurs pratiques de scolarisation²⁷.

Jean François Kobiane²⁸, en mettant en évidence l'influence de la structure démographique du ménage et du sexe du chef de ménage sur la scolarisation des enfants, affirme que :

La propension des ménages à scolariser les enfants est d'autant plus élevée que la taille du ménage est grande, contrairement à l'hypothèse classique d'une relation négative entre le nombre et la qualité des enfants... Les femmes chefs de ménage scolarisent davantage les enfants que les hommes sans doute en raison d'une gestion différente des ressources²⁹.

L'auteur par ces propos essaye de justifier la sous scolarisation en mettant la faute sur l'effectif des ménages et le choix des parents. Cependant, dans sa démarche il omet de ressortir la responsabilité de ces enfants et

²⁶Marc Pilon et Yacouba Yaro, *La demande de l'éducation en Afrique : état des connaissances et des perspectives de recherche*, UEPA, 2001, pp.5-15

²⁷Ibid. p.8

²⁸J.F. Kobiane, "Revue générale de la littérature sur la demande de l'éducation en Afrique", In, *La demande de l'éducation en Afrique : état des connaissances et des perspectives de recherche*, N° 1, 2001, pp.19-47

²⁹Ibid. p.38

précisément ces filles qui abandonnent leur scolarité aussi vite qu'ils l'ont entamée, aussi il ne propose pas une voie de sortir, ce que nous allons essayer de dégager tout au long de notre travail.

Pour certains sociologues et anthropologues que nous avons lus l'éducation subit simultanément l'influence des facteurs sociaux et culturels tels que la religion, l'ethnie, la reproduction sociale du travail, les préjugés sur les femmes précisément en Afrique. C'est ainsi que Etienne Gérard³⁰ met en évidence l'influence de la religion sur l'école. Pour lui, en ce concerne la jeune fille, le tord revient aux parents qui déforment et appréhendent mal les informations religieuses relatives à la scolarisation de la jeune fille.

Représentations sociales

Marie France Lange précise que les représentations sociales de l'école se construisent selon les expériences de tout un chacun au quotidien. Ce qui veut dire qu'elles évoluent sans cesse. Or elles ont une grande influence sur la scolarisation de la jeune fille. Ainsi elle conseille d'avoir une connaissance sur ces représentations sociales de l'école afin de comprendre les stratégies de la scolarisation.

En outre, Félix Compaore et compagnie³¹ voient en les représentations sociales des facteurs qui influencent les efforts de scolarisation de la jeune fille. Malgré leur importance, elles ne sont pas prises en compte dans les politiques nationales éducatives en Afrique.

³⁰ E. Gérard, *La tentative du savoir en Afrique*.

³¹Félix Compaore et Al, "La recherche face aux défis de l'éducation en Afrique Synthèse issu du colloque organisé à Ouagadougou du 12 au 22 novembre 2002, Institut de Recherche pour le développement (IRD), atelier de recherche sur l'éducation en Afrique, Edition Diakonia

Gaston Mialaret et Jean Vidal³² nous plongent dans les origines mêmes de l'éducation. Dans leur ouvrage, ils démontrent que la coopération internationale en matière d'éducation est une réalité. Pour eux, l'accès à l'indépendance d'un grand nombre de pays à partir des années 1960 et leur présence à l'Unesco a eu pour conséquence de sensibiliser davantage l'organisation aux problèmes du Tiers Monde et d'orienter des moyens d'action vers des formes concrètes de développement. S'ils ont le mérite de montrer l'apport des Organisations Internationales à l'éducation contemporaine, ils omettent de montrer les faiblesses de cet Organe International, ce que nous nous proposons de faire dans ce travail.

Pour mieux ressortir notre point de vue par rapport à ces auteurs nous opté pour une démarche organisée.

METHODOLOGIE

Cette étude, en plus des descentes au sein des départements ministériels suivants : Ministère des Relations extérieures (MINREX), le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) Le Ministère de la Promotion de la femme et de la Famille (MINPROFF), Le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT) le Ministère de l'Administration territorial et de la Décentralisation (MINATD), et des tours dans les bibliothèques universitaires, cette étude a été menée dans 05 arrondissements du département de la Vina.

La collecte des données a été faite auprès des garçons, filles, femmes et hommes, enseignants, chômeurs, vendeurs paysans, personnel de bureau,

³² G. Mialaret et J. Vidal, *Histoire mondiale de l'éducation : De 1945 à nos jours*, Paris, PUF, 1981, p.541.

anciens agents de l'état susceptibles de nous renseigner. Pour se faire, plusieurs méthodes ont été employées.

La Collecte des données

La production d'un travail scientifique s'est de tout temps effectué sur la base de sources diverses³³. En effet pour entrer en possession des informations susceptibles d'enrichir cette thématique, l'ensemble des voies et moyens utilisés étaient constitué de la documentation, d'un questionnaire et des entretiens.

La documentation

La documentation correspondait aux sources d'ordre divers allant des sources primaires aux secondaires. Constituées d'ouvrages généraux et spécifiques ; des rapports d'enquêtes d'établissements publics et parapublics ; des rapports d'organismes internationaux ; des enquêtes de l'Institut National de la statistique (I.N.S) ; des articles des journaux et autres publications ; des mémoires, thèses et rapports de stage ; elles nous ont permis d'avoir une idée sur notre thématique et dans quel sens l'orienté. Nous nous sommes rendus aux Archives Nationales de Yaoundé (A.N.Y), et aux archives régionales de l'Adamaoua afin de mieux nous outiller sur la zone cible de notre travail. Aussi, les descentes dans les bibliothèques de quelques départements ministériels nous ont renseignés sur les préoccupations spécifiques à la politique éducative nationale pour l'éducation de la jeune fille de cette localité. Plus loin, rendu au MINREX et aux différents bureaux de l'Unesco, nous avons pu être informé sur les aspects de la coopération Cameroun-Unesco. En outre, les documents obtenus à l'I.N.S ont fourni des chiffres relatifs à la situation scolaire de l'enfant et de la jeune fille en particulier.

³³ Alain Blanchet et Anne Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, Nathan. P.21

Tout comme le Bureau Central de Recensement et d'Etude de la population (BUCREP) a été d'un grand apport avec des données mises à notre disposition. Tout comme les mémoires et rapports de stage consultés lors de nos descentes à la Faculté des Arts Lettres et Sciences humaines (FALSH) de Yaoundé, à L'Ecole Normale Supérieure (E.N.S) de Yaoundé, l'Institut de Relations internationales du Cameroun (I.R.I.C), et à l'université de Ngaoundéré ont enrichi notre analyse.

Pour compléter ces informations, nous nous sommes tournés vers la population par le biais d'un questionnaire.

Le questionnaire

Du ressort des sources orales, le questionnaire a été le principal instrument utilisé pendant nos recherches. Désignant l'ensemble de questions relatives à une thématique précise, le questionnaire représente un outil de recherche enrichissant qui fournit des informations généralement plus adaptées aux réalités du phénomène décrit par la thématique.

Ainsi pour diversifier nos informations, nous avons eu recours à un questionnaire fermé et un autre à questions ouvertes adressé aux responsables des bureaux de l'Unesco, des délégations départementales dans l'Adamaoua, dans les ministères, aux personnels enseignants, aux élèves, aux inconnus dans la rue, aux responsables religieux et autres. Toutes ces personnes nous ont édifiés sur la conception de l'éducation dans le département. Ce qui nous a permis d'appréhender les problèmes liés à l'éducation de la jeune fille dans la Vina.

Ne pouvant toucher toute notre cible par le questionnaire à cause de l'analphabétisme nous avons eu recours à des entretiens parfois collectifs, parfois individuels.

L'entretien

L'éducation étant l'affaire de tous, nous nous sommes rapprochés des personnes, hommes et femmes sans distinction de classes sociales ou de niveaux scolaires. Il s'est déroulé de façon individuelle et collective. Rendus dans les zones considérablement enclavées et analphabètes nous avons glané des informations grâce à la traduction d'interprètes. Informations qui nous ont renseignés sur les préoccupations de certains chefs de ménages sur des améliorations à faire pour faciliter l'accès des jeunes filles à l'éducation.

C'est ainsi que nous avons pu prendre du recul et organiser notre travail autour d'un plan.

PLAN DU TRAVAIL

La présente analyse est organisée en deux grandes parties. La première, celle du cadre théorique de l'étude sera consacrée à la problématique et à la méthodologie. La deuxième quant à elle porte sur le cadre opératoire et sera subdivisée en 4 Chapitres.

- Le 1^{er} chapitre est consacré à la coopération Cameroun-Unesco, mieux il s'agira de la présentation générale de l'Unesco, et des racines de cette coopération avec le Cameroun.
- Dans le 2^e chapitre, nous ferons la présentation de la situation éducative dans le département de la Vina. C'est le lieu où on ressort la politique éducative du Cameroun, ainsi que la scolarisation de la jeune fille dans la Vina avant l'implication de l'Unesco

- Le 3^e chapitre, s'engage à montrer l'apport de l'Unesco dans la scolarisation de la jeune fille dans le département de la Vina. Il s'agira pour l'essentiel de voir les améliorations apportées à la situation éducative de la jeune fille grâce au soutien de l'Unesco.
- Enfin, la 4^e intervention sera le lieu pour nous de voir si l'Unesco dans son travail ne pourrait pas faire mieux.

L'accession de toutes les informations qui meublent ce travail n'a pas été de tout repos. Nous avons rencontré quelques difficultés dans cette quête.

DIFFICULTES RENCONTREES

Comme toute recherche, cette étude n'a pas été menée sans difficultés! Celles que nous avons rencontrées n'ont pas été d'ordre financier, mais d'ordre pratique. Lors de nos recherches, nous avons trouvé le centre de documentation du Ministère des Relations Extérieures en pleine réfection ce qui a empiété sur le temps que nous nous étions fixé. Aussi, rendu à Ngoundéré, la bibliothèque des services du gouverneur de la région de l'Adamaoua était partiellement éclairée et nous prenions des heures entières pour accéder au premier document. À cela, vient s'ajouter l'indisponibilité de certains responsables susceptibles de nous renseigner.

Cependant, loin de nous conduire au découragement, ces quelques difficultés ont constitué pour nous une véritable source de motivation en même temps qu'elles ont raffermi notre détermination de mener à terme ce travail.

**CHAPITRE I : LA COOPERATION CAMEROUN-
UNESCO**

En 1960, le Cameroun devient membre et acteur des Relations Internationales par son adhésion à l'Organisation des Nations Unies. En effet, l'ONU a mis sur pied plusieurs institutions spécialisées pour lui faciliter son objectif de maintien de la paix dans le monde. Parmi ces institutions se trouve l'Unesco. Étant donné que tous les pays membres des Nations Unies devenaient de fait, membres de ses institutions spécialisées³⁴, le Cameroun devient ainsi membre de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, avec laquelle la coopération sera diversifiée.

Pour comprendre la quintessence de cette coopération, nous nous sommes proposé de revisiter l'historique de l'Unesco avant de présenter sa présence au Cameroun.

I. APERÇU HISTORIQUE DE L'UNESCO

Il est question ici dans une première approche, de la naissance, mieux de la création de l'Unesco et de ses différentes missions. Puis de sa structure et de son fonctionnement.

A. Création et missions de l'Unesco

L'Unesco est l'organisation des Nations Unies pour l'Education, la science et la Culture. C'est une institution spécialisée des Nations Unies qui est représentée dans de nombreux pays à travers le monde. Elle tire ses origines d'une période assez lointaine à la nôtre.

L'idée d'une coopération intellectuelle à l'échelon mondiale émerge lors de la première réunion de la Société Des Nations (SDN) tenue en 1920. Au cours de cette dernière, il est reconnu la nécessité d'un organisme d'éducation en complément de l'activité des gouvernements. Pour mieux comprendre, il faut

³⁴Anonyme, *Regard sur l'Unesco*, 1972, P.7.

remonter dans les décisions de la SDN du 21 Septembre 1921. C'est avec la création à Genève le 04 Janvier 1922 de la création de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle (C.I.C.I), qu'est assignée pour la première fois la mission de coopération intellectuelle. Puis, va s'établir à Paris le 09 Août 1925, l'Institut Internationale de Coopération Intellectuelle (I.I.C.I) comme organe exécutif de la C.I.C.I. Instrument d'action de coopération intellectuelle de la SDN, l'I.I.C.I fonctionnait sous l'association de personnalités telles qu'Einstein, Freud, Bergson, Paul Valery, Sarvepalli et Unamino³⁵.

Ainsi, l'esprit de cette coopération réussit à transcender le drame provoqué par la Deuxième Guerre mondiale et signifié lors de la tenue d'une Conférence des Ministres Alliés de l'Éducation (C.M.A.E)³⁶, tenue le 16 Novembre 1942 à Londres, l'idée de voir naître une organisation permanente qui pourrait établir les plans en vue de promouvoir une coopération en matière d'éducation. Après moins d'un mois de travail, la conférence avait abandonné l'idée d'élaborer des conventions culturelles que les pays pourraient approuver de façon bilatérale et envisageait plutôt de créer une organisation réellement internationale. Les États-Unis et l'URSS envoyèrent alors des observateurs aux réunions de la conférence.

La conférence examina alors une proposition émanant d'un comité présidé par l'helléniste Gilbert Murray et tendant à la création d'une organisation permanente pour l'éducation et pour une meilleure compréhension internationale. Proposition qui convint que tous les pays membres de l'ONU seraient invités à faire partie. Ainsi, quand les gouvernements français et britanniques invitèrent tous les États membres de l'ONU à participer à la

³⁵Regard sur l'Unesco, p.34

³⁶www.google/unesco/aux origines de l'unesco.org

conférence de Londres en Novembre 1945, ce fut en vue de la création d'une Organisation des Nations Unies pour l'Éducation et la Culture.

Autour des personnalités telles que Leon Blum, Etienne Gibson, Gilbert Murray, Archibald Mc Leich et Grayson Kefauver, la conférence de tint sur le ton de la recherche de la paix. Clement Atlee, alors Premier ministre du Royaume Uni prétendit que *Les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes*³⁷. Expression qui allait être reprise plus tard dans l'acte constitutif de l'Unesco.

. Par la suite, E. Gibson fera remarquer après la guerre, qu'il fallait considérer le monde comme un ensemble où tous les peuples pourraient vivre en bon voisinage. Mais, c'est le britannique Leon Blum qui viendra demander qu'on s'oriente vers un monde dans lequel, l'esprit de paix deviendrait une des garanties la plus sûre peut-être de la paix elle-même.

Ainsi, la nouvelle organisation devait-elle se composer d'Etats et reposer sur une conception plus large de la coopération, qui n'était pas limitée aux élites intellectuelles mais impliquait les populations toutes entières. Adopté à la conférence de 1945, l'acte constitutif de l'Organisation entre en vigueur un an plus tard après le dépôt par la Grèce du 20^e instrument de ratification dudit acte. C'est alors que la création officielle de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture remonte au 04 Novembre 1946. La commission préparatoire qui s'était installée à Paris devint l'Unesco avec le biologiste Julian Huxley comme 1^{er} Directeur Général.

Devant les grands défis qu'imposent le maintien de la paix la nouvelle institution spécialisée de l'ONU représente à la fois un idéal de vie et un

³⁷Anonyme, "Regard sur l'Unesco", p.34

organisme vivant dont le seul nom ne donne pas une idée précise de la mission qui lui est confiée.

Depuis sa création en 1946, l'essentiel de la mission de l'Unesco est de contribuer à la construction de la paix, à la réduction de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel. Dans cette mission, l'éducation a toujours été considérée comme l'une des activités principales pour atteindre cet objectif.

En effet des tâches qui relèvent de son domaine de compétence, l'Unesco déploie une grande activité depuis sa création en resserrant par l'éducation, la science et la culture les liens. La collaboration entre les Etats vise à assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de langue, de sexe ou de religion³⁸. Il s'agit donc pour l'Unesco de faire en sorte que la paix ne soit pas seulement une absence de guerre, garantie par des accords conclus entre quelques entités territoriales, mais plutôt un ensemble de conditions où les hommes et les femmes de ces nations vivent naturellement en harmonie. De ce fait, l'Organisation défend une vision holistique et humaniste de l'éducation de qualité dans le monde entier, la réalisation du droit de chaque individu à l'éducation et la conviction selon laquelle cette éducation joue un rôle fondamental dans le développement humain, social et économique.

Ainsi, c'est dans l'esprit même des peuples que l'Unesco s'engage à inculquer les notions de paix et de cohésion. Il s'agit pour l'essentiel d'éduquer, de former scientifiquement et d'œuvrer dans la valorisation des différentes

³⁸ Convention créant une Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, adoptée à Londres le 16/03/1945 et modifiée par la conférence générale lors de ses 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 12^e & 13^e sessions

cultures dans le souci de mettre fin aux animosités et différences des uns et des autres.

C'est pour mieux relever ce challenge que l'organisation va asseoir une structure bien organisée pour n'éluder aucune question de son domaine de compétences.

B. Structure et fonctionnement de l'Unesco

Le fonctionnement de l'organisation va s'appuyer sur une structure bien élaborée. L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture est pilotée par trois organes à savoir la Conférence Générale, le Conseil exécutif et le Secrétariat.

La Conférence générale est composée des États membres de l'organisation et cinq (O5) membres ou représentants des États membres, des institutions et différents corps éducatifs, scientifiques et culturels. Chargée de déterminer l'orientation et la ligne de conduite générale de l'institution, elle convoque les conférences internationales d'États sur l'éducation, les sciences, les humanités ou la diffusion du savoir des conférences non gouvernementales sur les mêmes sujets. La Conférence générale de l'Unesco élit les membres du conseil exécutif et nomme le Directeur Général. Il se réunit tous les deux ans en session ordinaire et en session extraordinaire sur convocation conseil exécutif à la demande d'1/3 au moins des États membres.

Le conseil exécutif quant à lui, est composé de cinquante-huit (58) membres élus par la conférence générale. Chaque membre de ce conseil désigne un représentant qui peut être une personnalité qualifiée dans un ou plusieurs des domaines de compétences de l'Unesco. Les membres du conseil exécutif sont rééligibles et sont chargés d'étudier le programme de travail de l'organisation ainsi que les prévisions budgétaires. Il étudie et recommande l'admission de

nouveaux membres, établit le règlement intérieur, élit les membres de son bureau. Il se réunit au moins quatre (04) fois par année en session ordinaire au cours d'un exercice biennal. La session extraordinaire se réunit sur convocation du Président à l'initiative de celui-ci ou à la demande de six (06) membres dudit conseil. C'est aussi le conseil exécutif qui prend toutes les dispositions utiles pour consulter les représentants des organismes internationaux ou les personnalités qualifiés qui s'occupent des questions relevant de sa compétence.

En plus de la Conférence Générale et du Conseil Exécutif, l'Unesco s'appuie aussi et surtout sur un Secrétariat Général. Considéré pour beaucoup comme l'édifice de la structure sur laquelle est centralisée l'activité de l'Institution. Le Secrétariat Général de l'Unesco a à sa tête un Directeur Général. Depuis sa création il en a connu 10, avec 9 nationalités différentes ce qui nous fait remarquer qu'aucun pays n'a la main sur cette institution dont les Directeurs doivent être choisis avec mille précautions car sa vocation est de dépasser les clivages nationaux.

Tableau 1: Liste des Directeurs Généraux de l'Unesco depuis sa création

Dates	Directeurs Généraux	Nationalités
1946-1948	Julian Huxley	Anglais
1948-1952	Jaime Torres Bodet	Mexique
1952-1953	John W. Taylor	Etats Unis d'Amérique
1953-1958	Luther H. Evans	Etats Unis d'Amérique
1958-1961	Vittorino Veronese	Italie
1962-1974	René Maheu	France
1974-1987	Amadou Mahtar Mbow	Sénégal
1987-1999	Frédérico Mayor	Espagnol
1999-2009	Koïchiro Matsura	Japon

2009-...	Irina Bokova	Bulgarie
----------	--------------	----------

Source: www.unesco.org

Ainsi, il est chargé d'appliquer les décisions de la Conférence générale, de préparer le programme de travail et le budget nécessaire au fonctionnement de l'Unesco. Élu pour un mandat de six (06) ans, les membres du Secrétariat ont un caractère exclusivement international. L'essentiel du travail du Secrétariat et de l'Unesco par ricochet concernent des domaines de spécialités tels que : Le secteur des sciences exactes et naturelles, et leur application au développement ; celui des sciences humaines et sociales et de la culture ; le secteur de l'information et de la documentation ; et bien évidemment le secteur de l'éducation

Concernant l'éducation il ne serait pas superflu de préciser la lourde responsabilité du Secrétariat général dans ce domaine. L'éducation occupe l'effectif le plus nombreux et auquel est allouée la plus grosse part du budget. Il comprend précisément quatre (04) départements.

Celui de l'avancement de l'éducation qui s'occupe de l'égalité d'accès à l'éducation, des grandes orientations en matière d'éducation, des programmes régionaux et de la formation à l'étranger. Le département de l'enseignement scolaire et supérieur qui s'occupe des programmes d'études et de la formation pédagogique. Le département de l'éducation extrascolaire, responsable de l'éducation des adultes, des activités de la jeunesse et de l'alphabétisation. Enfin le département de la planification et du financement de l'éducation.

Le fonctionnement de l'Unesco s'appuie sur un personnel qualifié recruté à l'international. Dans l'accomplissement de leurs devoirs, ils ne demanderont, ni ne recevront d'instructions d'aucun gouvernement, encore moins d'une

autorité étrangère à l'Organisation³⁹. En 2009, le personnel était estimé à 2000 personnes originaires de quelques 170 pays et 65 bureaux répartis dans le monde. Aussi, C'est 195 Etats membres et 8 membres associés qui font fonctionner l'Organisation en entretenant des relations avec environ 319 Organisations Non Gouvernementales dont la plupart sont opérationnelles et une partie d'entre elles sont formelles. Les relations « opérationnelles » sont réservées aux ONG très actives et capables de mener des expertises et de canaliser les intérêts de leurs clients. Et les relations « formelles » quant à elles, sont réservées aux ONG qui exercent un rôle soutenu de coopération en direction et à partir de l'Unesco.

L'Institution fonctionne grâce à un budget régulier de deux ans qui vient de la contribution des Etats membres. En effet les contributions sont fixées à l'avance par la Conférence générale et sont calculées sur la base du revenu national de ces Etats. Entre 2004 et 2005, le budget régulier pour le fonctionnement était de 610 millions de Dollars américain affecté à divers programmes.

Tableau 2: Affectation du budget de l'Unesco exercice 2004/2005

Programmes	Pourcentages
Soutien à l'exécution des programmes	25,2%
Education	17,5%
Services liés aux programmes	15,7%
Sciences exactes et naturelles	9,6%
Culture	8%
Communication, Information, Informatique	6%
Politique générale	5,8%
Sciences sociales et humaines	5,3%

³⁹ Anonyme, *Structure et fonctionnement de l'Unesco*, Paris, Unesco, 1987, p.81

Programmes de porté	4,2%
Institut de la statistique	1,4%
Rénovation des bâtiments du siège	1,2%

Source : <http://www.unesco.org/fonctionnement.priorités.bud>

Par ailleurs, l'Unesco bénéficie également des financements extrabudgétaires pour renforcer ses programmes, notamment sur le terrain, et pour augmenter la portée de ses actions. En 2002, ces ressources ont représentées près de 400 millions de Dollars américain et étaient réparties comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 3: contributions extrabudgétaires de l'Unesco en 2002

Contributeurs	Pourcentages
Banque Mondiale	1,7%
Banques régionales	2,9%
Experts associés	2,3%
Fond de dépôt	50,2%
Programme des Nations Unies pour le Développement	12,5%
Volontaires	15,5%
Autres sources des Nations Unies	11,8%

Source : Source : <http://www.unesco.org/contribution.etat>

C'est ainsi qu'à travers une organisation bien structurée, l'Unesco va accomplir la vaste mission qui lui incombe, s'engager dans tous pays membres et cheminer avec eux dans cet idéal. Au Cameroun, la présence de l'Unesco se

justifie par plusieurs facteurs et elle va s'intensifier un peu plus avec le besoin éducatif que révèle ce pays.

II. L'UNESCO AU CAMEROUN

La coopération Cameroun-Unesco remonte à des décennies et plusieurs facteurs en sont à l'origine. Nous avons pu identifier des fondements qui expliquent les missions de l'Unesco au Cameroun.

A. Les fondements de la coopération Cameroun-Unesco

La relation entre le Cameroun et l'Unesco n'est pas née à partir de rien, au contraire c'est l'aboutissement d'un long processus qui s'appuie sur des évènements à la fois historiques, juridiques et sociaux.

Pour ce qui est des fondements historico-juridiques, l'Unesco est née au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale en vue d'éviter aux nouvelles générations la perpétuation des violences qui avaient conduit à ce conflit. Selon les termes même de son acte constitutif adopté à Londres le 16 Novembre 1946, elle a été créée pour :

Contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre les Nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, de Droits de l'Homme et des libertés fondamentales⁴⁰.

Dans cette mission, c'est tous les Etats souverains du monde qui sont concernés. Ainsi, devenu indépendant en 1960, le Cameroun fait ses premiers pas sur la scène internationale. Conformément à la Charte des Nations Unies, le

⁴⁰ Julian Huxley, Premier Directeur général de l'Unesco, *Discours prononcé à Londres à la 1ere Assemblée Générale de l'Unesco*, Le 16 Novembre 1946.

Cameroun intègre ce système mondial ainsi que toutes ses institutions spécialisées. L'adhésion du Cameroun à L'organisation des Nations Unies fait de ce pays un membre immédiat des organismes rattachés à l'ONU. Ainsi sachant que « Les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies possèdent le droit de faire partie de l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la Science et la Culture »⁴¹, le Cameroun va initier une coopération avec cette institution des Nations Unies qui sera accentué par des principes juridiques.

Bien que controversée, c'est la date du 11 Novembre 1960 qui fut retenue comme celle marquant le point de départ de la coopération entre le Cameroun et l'Unesco. En effet, certaines personnalités⁴² posaient la question de savoir s'il n'a pas été question de ratification d'abord et d'adhésion ensuite. Selon cette même source, après la 20^e ratification, les autres États n'envoyaient que leurs instruments d'adhésion.

Toutefois, d'un point de vue juridique ; l'adhésion du Cameroun à l'Unesco le 11 Novembre 1960, ouvre ainsi le livre de la coopération. En ratifiant l'acte constitutif de cette institution, les autorités camerounaises scellent une coopération multilatérale en raison des divers domaines de compétences de l'Organisation. En 1984, le Cameroun va diversifier sa coopération matérialisée par son adhésion aux Droits civils et politiques, aux Droits économiques, sociaux et culturels. C'est fort de cette initiative que l'Unesco va davantage s'intéresser aux programmes sociaux et culturels au Cameroun. Un accent particulier sera mis sur les questions de Droits et de

⁴¹ Unesco, *Regard sur l'Unesco*, Paris, Unesco, 1972, p. 104.

⁴² Parmi lesquelles Michel Auguste Atangana, diplomate à la Direction des Affaires Juridiques et des Traités au Ministère des Relations Extérieures, cité par Christine Ayissi Noah dans "La coopération Cameroun-Unesco 1960-1990", Mémoire de Maitrise en Histoire, 2006, p.71.

libertés fondamentales et, l'éducation de la jeune fille sera l'une des priorités de l'Unesco.

Pour ce qui est des fondements socioculturels, alors que les questions sur le genre se posent de plus en plus avec acuité, plusieurs institutions de l'ONU s'organisent autour des moyens et méthodes à employer pour l'émancipation de la gente féminine.

Signifier lors de la Conférence de Mexico en 1975⁴³, la promotion de la femme vise à rappeler à la communauté internationale que le problème de la discrimination à l'égard du sexe féminin persiste presque partout dans le monde et d'attirer l'attention sur le besoin de développer des stratégies efficaces et des plans d'action en faveur de son émancipation.

Au Cameroun, la situation de la femme correspond aux traitements décriés par ces avocats des Droits des femmes. Violences, discrimination, marginalisation et autres inégalités étaient la chose la mieux partagée par la gent féminine. L'état des lieux fait savoir que les conditions de vies de la femme sont moins préoccupantes que celle de l'homme, le jeune garçon semble plus aimé que la jeune fille car c'est lui qui bénéficie de toutes les largesses de la famille : École, héritage, emploi, carrière... Bref la femme reste considérée comme une personne de seconde nécessité avec plusieurs Devoirs et moins de Droits sinon aucun dans certaines zones du Cameroun à l'instar de la région septentrionale.

Ainsi, l'Unesco, dans son souci d'accompagner tous les États dans la culture de la paix, va se pencher sur l'initiative de l'intégration et la pleine participation de la femme au développement. Et aussi à la contribution de plus

⁴³Arlette Etoa Ndende, *L'entreprenariat féminin au Cameroun de 1975 à 2005 : Une approche historique d'intégration de la femme dans le circuit économique* Mémoire Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé 1, 2008, p.24

en plus importante de ces dernières au renforcement de la paix internationale. S'il est vrai que l'idéal de paix incombe à la fois la participation des deux sexes il était donc important de mettre fin à ces inégalités qui écartent les femmes du processus. Laquelle initiative passe par l'éducation, précisément celle de la jeune fille.

L'histoire, le droit et le climat social non seulement mondial et national sont autant de fondements par lesquels l'Unesco s'est implanté au Cameroun.

B. La présence de l'Unesco au Cameroun

La présence de l'Unesco au Cameroun, s'inscrit dans le cadre d'une coopération multilatérale qui se veut fructueuse aux niveaux politique et institutionnel de ses domaines de compétences. L'effectivité de cette coopération se traduit par la présence active des camerounais au sein de l'institution. Le Cameroun a siégé pendant 20ans au Conseil exécutif de l'Unesco où il a été représenté par :

M. Aurélien Eteki Mboumoua, de 1962 à 1968.

M. Jean Félix Loung, de 1980 à 1985.

M. Adamou Ndam Njoya, de 1985 à 1989.

M. Ebénézer NJOH MOUELLE, de 1995 à 1999.

M. Joseph Mboui, de 2003 à 2007.⁴⁴

Aussi, le Cameroun siège actuellement au sein des Comités et Programmes ci-après :

- Comité Intergouvernemental de Bioéthique (CIB)
- Programme pour la Gestion des Transformations Sociales (MOST)
- Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB).

⁴⁴ Anonyme, *Etat de coopération Cameroun-Unesco*, Commission Nationale pour l'Unesco, 2014, p. 3

Par ailleurs, l'Unesco au Cameroun c'est aussi le fait que le Cameroun a longtemps abrité un Bureau multi-pays couvrant la République Centrafricaine et le Tchad. Récemment ce Bureau a été transformé en un Bureau Sous régional Multisectoriel pour l'Afrique Centrale étendu aux dix (10) pays suivants : (1) Angola, (2) Burundi, (3) Cameroun, (4) République Centrafricaine, (5) Congo, (6) Gabon, (7) Guinée Équatoriale, (8) République Démocratique du Congo, (9) Sao Tome et Principe, (10) Tchad.

Photo 1: Bureau sous régional multi sectoriel pour l'Afrique Centrale à Yaoundé



Source : cliché Mbahen Bobo, Yaoundé 17 Mars 2015

Au niveau national, à la faveur de l'Article 7 de l'Acte constitutif de l'Unesco il sera mis sur pied un organe national pour le Cameroun⁴⁵. C'est ainsi

⁴⁵Chaque État membre prendra des dispositions appropriées à sa situation pour associer aux travaux de l'Organisation, les principaux groupes nationaux qui s'intéressent aux problèmes d'éducation, de recherches scientifiques et de culture, de préférence en constituant une Commission Nationale où seront représentés les gouvernements et ces différents groupes

que la Commission Nationale de l'Unesco pour le Cameroun fut créée. Établis dans les locaux du Ministère de l'Education Nationale à ses débuts, ses bureaux sont désormais situés au quartier dit Carrefour Régie dans la cité capitale du Cameroun. Organe de liaison entre le Secrétariat général et les ministères à charge de l'éducation, de la Science et la Culture la Commission Nationale est chargé de faire respecter l'application des programmes décidés à la Conférence générale.

Photo 2: Bureau de la Commission nationale de l'Unesco pour le Cameroun



Source : <http://www.google.com/unesco.org/camer.mboa.info.cm>

À ses côtés nous avons les Chaires Unesco, et au Cameroun on en compte trois :

- La Chaire Unesco en éducation à l'Université de Buea (2008).
- La Chaire Unesco en enseignement du Droit à la Propriété Intellectuelle à l'Université de Yaoundé II(2004).

- La Chaire Unesco-NATUA en économie Agricole et Réformes politiques à l'Université de Dschang (1992).

La mise en place de ces structures vise à faciliter l'atteinte des missions assignée à l'Unesco au Cameroun.

Au Cameroun, les missions de l'Unesco ne s'éloignent aucunement des objectifs de l'Organisation, bien plus elles sont un peu plus détaillées en raison de la réalité et de l'urgence de la situation.

En effet ses missions se définissent de manière sectorielle et tiennent compte des particularités du milieu. Ici celles-ci s'activent autour des priorités consacrées à l'éducation de base mais aussi de faire valoir les principes de liberté et d'indépendance dont sont privés certaines personnes en l'occurrence la femme et la jeune fille. En outre l'Unesco s'engagea aussi à l'assistance technique de la protection des sites exceptionnels dans son champ de bataille du domaine culturel ; tout comme dans les sciences sociales, il s'agit de promouvoir la démocratie.

Pour ce cas d'espèce nous nous sommes plus intéressés à la mission éducative de l'Unesco et son intérêt pour l'égalité de sexe et le respect des libertés.

En 1960, le Cameroun n'avait pas encore une politique scolaire adaptée aux évolutions mondiales⁴⁶. Ainsi, les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont déterminantes en ce qu'elles permettent d'atteindre des résultats probants en matière d'efficacité et de rapidité. De plus, l'enfance puisqu'il s'agit d'elle, a besoin d'une éducation variée qui permet une couverture d'esprit. L'État camerounais n'ayant pas mis un accent particulier sur

⁴⁶ Tandjong Fopa Franck Arnold, *L'Organisation des Nations Unies et l'école primaire au Cameroun de 1960 à 2013*, Mémoire de Master en Histoire, Université de Ngaoundéré, 2014, p.42

la couche sociale des enfants et précisément de la jeune fille, l'Unesco, s'est donné comme objectif principal d'améliorer l'enseignement primaire au Cameroun pour l'arrimer au standard universel en matière d'éducation. Pour cela il sera question pour elle de trouver des voies et moyens d'actions fiables. Il faudra entre autre.

- Appuyer le gouvernement dans l'élaboration et l'augmentation du budget de l'enseignement.
- Accroître le taux de rétention et les taux d'achèvement dans le cycle primaire.
- La promotion de l'éducation complète des filles et des défavorisés.

L'une des missions de l'Unesco, allait donc se reformuler dans la réalisation de l'Objectif pour le Développement Durable N° 4 à savoir, l'accès de tous à une éducation de qualité. Au Cameroun, il s'agit de l'élimination des disparités régionales en termes de scolarisation, car l'éducation des filles reste un problème, surtout dans la partie septentrionale. C'est le cas de la dire pour la région de l'Adamaoua et du département de la Vina précisément où la situation éducative de la jeune fille rencontre de nombreuses difficultés.

**CHAPITRE II : LA SITUATION EDUCATIVE DE LA
JEUNE FILLE DANS LA VINA AVANT
L'IMPLICATION DE L'UNESCO**

L'histoire de l'école moderne au Cameroun est marquée par l'école post coloniale et le gouvernement camerounais n'est pas resté en marge des efforts mondiaux pour développer le secteur éducatif. Depuis ce temps-là, des progrès ont été fait. Cependant, on note des grandes disparités régionales en matière d'éducation. Les régions du septentrion présentent un retard dans la scolarisation des enfants, en outre c'est aussi là qu'on trouve les écarts les plus prononcés entre garçons et filles en matière de scolarisation.

En effet, l'éducation de la jeune fille est un épineux problème dans les trois (03) régions septentrionales⁴⁷. Le taux de déperdition des enfants de sexe féminin est très prononcé dans cette partie du pays. Parmi ces régions se trouve l'Adamaoua, tutelle du département de la Vina, cible de ce travail. Avant de tomber de plein pied dans la situation éducative de la jeune fille dans le département de la Vina, nous essayerons de voir les grandes lignes de la politique éducative du Cameroun

I. ETAT GLOBAL DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

L'éducation est un processus qui, comme nous l'avons défini, permet la transformation des individus afin de leur inculquer des notions de savoir, de savoir-faire et de savoir-être. Au Cameroun l'intégration de l'éducation s'est faite de façon visible après l'indépendance. Dans cette partie il n'est pas question de faire l'historique de l'éducation au Cameroun mais plutôt nous voulons dans un premier temps montrer les grands aspects qui meublent le secteur éducatif depuis le départ des colons. Aussi il sera question de voir la situation dans laquelle la jeune fille de la Vina était éduquée. A quoi correspondait sa scolarisation avant que l'Unesco ne s'y intéresse ?

⁴⁷ Philomène Bihina, responsable de la scolarisation au Ministère de l'Education de Base, cité par Dongmo J.L, dans *Evolution récente de la scolarisation des femmes dans l'Adamaoua*, Ngaoundéré-Anthropos, 1996, p.53

A. L'histoire de l'école au Cameroun

L'histoire de l'école moderne au Cameroun peut s'articuler autour de quatre phases majeures : la première qui va de 1844 à 1884 a vu l'ouverture par le Pasteur Joseph Merrik de la toute première école (1844). Cette dernière a été implantée à Bimbia, près de la ville actuelle de Limbé, dans le département de Fako. La deuxième école est fondée l'année suivante à Bethel (Douala) par un autre missionnaire, le Pasteur Alfred Saker. Quatre ans plus tard, près de 80 enfants camerounais fréquentent l'école. En 1859, on dénombre déjà 7 écoles au Cameroun : à Bimbia, à Victoria et à Douala.

La deuxième période (1884-1914) voit la Mission Suisse Allemande de Bâle et la Mission Presbytérienne Américaine débarquer au Cameroun le 18 décembre 1884 et 1885 respectivement. Les Pères Pallotins, quant à eux, arrivent au Cameroun en 1890. On leur doit l'installation de la mission catholique dans les provinces actuelles du Centre et du Sud. On assiste alors à une expansion assez marquée dans la création des missions. Celle-ci se conjugue à la création des écoles dans bon nombre des différentes missions. L'éducation scolaire au Cameroun à cette période est donc simplement le résultat de l'œuvre d'évangélisation des différents protagonistes.

Le placement du Cameroun sous mandats français et anglais marque le début de la troisième période. Lorsque la France et la Grande Bretagne prennent possession du pays, ils portent leurs premiers efforts de scolarisation sur les régions du Centre, du Sud, du Littoral, de l'Ouest, de l'Est et du Nord-Ouest. L'école coloniale franco-britannique est l'œuvre de l'administration, des missions et des autorités indigènes.

Le système éducatif formel camerounais est constitué de deux sous-systèmes : le sous-système francophone et le sous-système anglophone.

Chaque sous-système comprend cinq niveaux d'enseignement : le préscolaire, le primaire, le post primaire, le secondaire et le normal. L'enseignement supérieur quant à lui est commun aux deux sous-systèmes.

Le service d'éducation est offert à la fois par l'Etat et par le privé. On parle alors respectivement d'enseignement public et d'enseignement privé. L'enseignement public est offert par les établissements d'enseignement placés sous l'autorité administrative de l'État et s'inscrit dans ses fonctions régaliennes. L'enseignement privé se subdivise encore en privé laïc, privé confessionnel catholique, privé confessionnel protestant et privé confessionnel musulman.

Au niveau de l'éducation de base, outre les écoles publiques et privées, il existe aussi des écoles communautaires du système formel et non formel. Pour le système formel, on parle souvent d' « Ecole des parents » et pour le système non formel ce sont les Centres Préscolaires Communautaires (CPC) et les Centres d'Éducation de base Non Formel (CEBNF).

C'est donc un système bien organisé mis en place pour répondre aux besoins du territoire en matière d'éducation. Mais on déplore la forte concentration des efforts fournis depuis la période de mandat dans certaines zones au détriment d'autres faisant naître le problème de disparités régionales.

B. Les disparités en matière d'éducation

La couverture scolaire sur l'étendue du territoire camerounais n'est pas égale et ce depuis l'intégration de cette dernière dans les mœurs des camerounais. En effet certaines zones du pays sont restées en marge du train mis en marche pour vulgariser la chose scolaire. Yaoundé et Douala se révèlent être les zones les plus scolarisées en raison de la densité de la population. Pour ce qui est des zones du nord Cameroun elles sont toutes parmi les sous scolarisées

En effet, le septentrion étant une zone assez traditionnaliste, est resté assez hostile à l'intégration des principes éducatifs et le département de la Vina n'a pas échappé à ce phénomène.

Nous avons appris que les efforts de concentration en matière de scolarisation ont été réduits et concentrés dans certaines régions parmi lesquelles le Sud, le Littoral, le Centre, le Nord-Ouest et l'Ouest à cause de la colonisation. Le septentrion, difficilement moulé dans le mouvement colonial est resté en marge du processus engagé dans le pays. Lorsque les régions du nord s'engagent à intégrer l'éducation dans leur mode de vie, c'est avec un énorme retard pris sur l'évolution en cours dans les autres régions du pays. Avec la division administrative du nord en trois régions distinctes, à savoir le Nord, l'extrême nord et l'Adamaoua, le problème des disparités est accentué avec les préférences faites aux garçons. Ici, les peuples n'ont pas été touchés par le vent « moderne » de la colonisation avec tous ses principes, et les traditions étaient sacrées au grand dam droits humains.

De ces traditions et coutumes la jeune fille en était la plus exposée et se voyait même parfois refusé l'accès à l'école. Cette discrimination liée au sexe vient plomber accentuer le retard déjà pris par une zone encore enclavée dans les pratiques hors normes comme l'excision, et les mariages forcés.

II. LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VINA AVANT L'UNESCO.

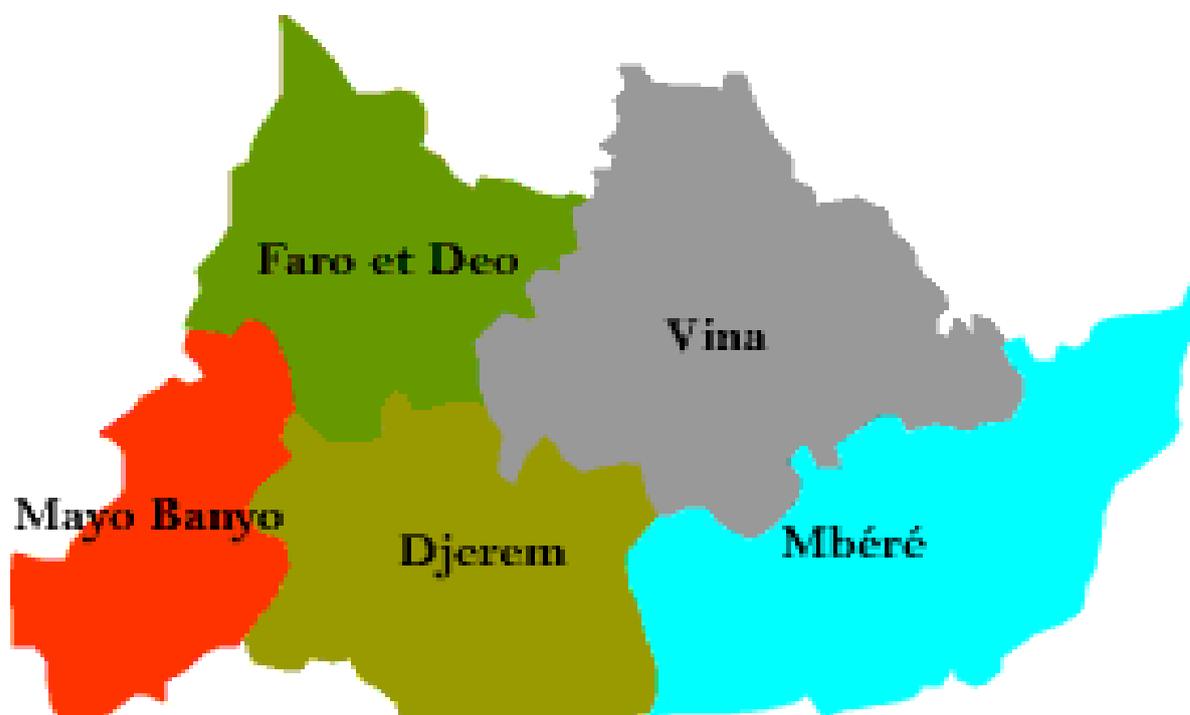
L'Unesco travaille avec le Cameroun de l'indépendance, parler de la scolarisation de la jeune fille avant l'Unesco correspond à montrer en quoi consistait l'éducation scolaire de la jeune fille avant que cette localité ne soit érigée en département. Pour ce, nous irons d'abord présenter la Vina, puis nous verrons ce qui meuble le quotidien des filles dans ce département.

A. Présentation générale du département de la Vina

Le cadre réservé à notre étude est précisément celui de la Vina. Cette partie du travail s'attardera à présenter l'aspect physique, administratif et socioéconomique de cette localité.

L'histoire nous révèle que la zone septentrionale qui compte aujourd'hui 03 régions n'était autrefois qu'une seule unité administrative. Le département de la Vina appartient à la région de l'Adamaoua qui couvre 14% de la superficie totale du pays. A l'origine, l'Adamaoua était une unité administrative du Grand Nord composé du Nord, de l'Extrême Nord et de l'Adamaoua. En 1983, l'ancien département de l'Adamaoua est érigé en province et éclate en Cinq nouveaux départements dont Le Faro et Déo, le Mayo Banyo, le Djerem, le Mbéré et la Vina comme le révèle la photo 1 ci-dessous.

Figure 1: Carte géographique de la région de l'Adamaoua



Source : Organisation administrative du territoire, Minatd, Division de la planification,

2007

Le découpage administratif de la Vina couvre une superficie d'environ 18 487 km² et comprend 08 arrondissements. Son chef-lieu, Ngaoundéré à elle seule 03 arrondissements dont Ngaoundéré 1^{er}, 2^e, et 3^e. Les autres arrondissements sont Belel, Martap, Mbé, Ngan Hâ et Nyambaka.

Tableau 4: Découpage administratif de l'Adamaoua

Départements	Chefs-lieux	Superficies	Arrondissements	Districts	Populations
Vina	Ngaoundéré	18 487Km ²	Ngaoundéré 1 ^{er} , Ngaoundéré 2 ^e Ngaoundéré 3 ^e Nyambaka Nghanha Martap Mbé Bélel.		257 200 habitants

Source : Minefi/Division Economique de l'Adamaoua / Rapport Economique de la région de l'Adamaoua. Exercice 2000/2001.

C'est dans ce décor que se fond un paysage géographique diversifié.

La Vina est plus connue pour son potentiel naturel caractérisé par la falaise qui traverse le département d'Est en Ouest. Aussi on retrouve quelques monts réputés dont le Mont Ngaoundéré et le mont Nghanha

Située au Nord-est de l'Adamaoua ; la Vina dispose d'un relief composé de montagnes, de plateaux et de vallées. Les sols sont ferralitiques et hydro morphes. Pour son relief il est du type soudano guinéen propice à certaines cultures nécessaire pour sa population.

D'un point de vue socioéconomique, la société de la Vina c'est sensiblement 257 000 habitants⁴⁸ d'ethnies différentes. Les principales tribus de ce département sont les Mbum, les Dii, les Baya, les Haoussa, les Foulbés, les Péré, les Kondja, les Wawa et les Tikar. Assez traditionnaliste, elle est organisée en chefferies dont les plus importantes sont les Lamidats de Ngaoundéré, de Banyo et de Tibati sous l'autorité d'un Lamido qui est le chef religieux garant des traditions. L'Islam est la religion la plus répandue et cohabite avec d'autres religions. En 2003, 67% d'hommes et 70% de femmes étaient musulmans ; 23% d'hommes et de femmes protestants ; et moins de 8% des deux sexes catholiques⁴⁹. Des habitudes propres aux populations de la Vina on a les mets de nourriture. Ici on retrouve quasiment tous les plats qui se mangent à travers le pays. Toutefois, le mets caractéristique du département reste le couscous de maïs ou de manioc, le gombo, les feuilles d'oseille ou « foléré », la viande et les ignames.

Le département de la Vina est composé à 51% d'une population dont l'activité économique est rurale et 49% urbaine. L'essentiel de l'activité économique repose sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et le commerce de bétail. Néanmoins on note une relative présence de l'activité industrielle et du commerce de certains biens de services. L'économie de la Vina constitue la force économique de toute la région. L'évolution du secteur primaire est déterminante en termes de création de richesse et de réduction de la pauvreté. L'agriculture est essentiellement vivrière et bénéficie de l'assistance des services chargés de la vulgarisation agricole (IRAD, PNVRA). C'est une agriculture de subsistance même si l'on note la culture de quelques fruits et légumes tropicaux (mangues, goyaves, oranges, avocats, etc.)

⁴⁸ Annuaire statistique du Cameroun 2009, INS, p.33.

⁴⁹ Institut Nationale de la Statistique, résultats de l'EBA de 2003

Le département de la vina est une localité où l'élevage de bovins prédomine. Avec la mise en place de la « Smallholder dairy development projects » la production laitière est encouragée dans les communautés pastorales et vise une création d'emploi à large spectre. La pêche est essentiellement artisanale et la production halieutique stagne à cause de la vétusté des outils, des techniques de production et de conservation rudimentaires.

Le secteur secondaire de l'économie du département de la Vina est désormais tourné vers l'aboutissement des études dans le cadre de l'exploitation future de la bauxite de Martap, Minim et Ngaoundal. On notera que ce secteur connaît des difficultés parmi lesquelles :

- La prédominance de l'activité pastorale qui occupe la majorité de la population ;
- L'absence d'esprit d'initiative ;
- Les difficultés d'obtention de financement.

Néanmoins, on retrouve dans ce département quelques industries : Maïserie du Cameroun (MAISCAM), SOGELAIT, CODEVI Société des Grands Moulins, etc.

Le secteur tertiaire, celui de l'activité commerciale, est caractérisé par la vente de bétail, de farine de blé, de maïs, de produits laitiers, des matériaux de construction (ciment, fer à béton) et du petit commerce (huile de palme, arachide, riz, gaz domestique, etc.)

Sur le plan de l'éducation, le département de la Vina est le site sur lequel a été créée en 1996, l'Université de Ngaoundéré. Un élément incitateur pour la jeunesse de toute la zone septentrionale qui n'accordait pas un grand intérêt à l'école. Le dispositif scolaire de la vina est de plus en plus fourni avec le concours de l'Etat appuyé par des partenaires externes. Cependant, la Vina

s'inscrit toujours parmi les zones du Cameroun où le taux de scolarisation est assez préoccupant la faute à la sous scolarisation de la jeune fille.

B. La scolarisation de la jeune fille dans la Vina avant l'implication de l'Unesco

L'Unesco est présent au Cameroun depuis l'accession de ce pays à l'indépendance. Parlant du département de la Vina, rappelons qu'il est né de la division administrative de la région du Nord qui érigea l'Adamaoua en province et la Vina en département. Il s'agit dans cette partie de voir à quoi correspondait le paysage éducatif avant 1983. Quelle place avait la jeune fille au sein de cette société ?

Au Cameroun, le commun des mortels s'accorde à dire que les nordistes ne partent pas à l'école. Si les zones septentrionales sont assez représentées dans les secteurs sous éduquées au Cameroun, c'est pleinement à cause de la forte sous scolarisation de la jeune fille dans cette localité. En effet, des décennies après l'indépendance, le statut de la jeune fille avait très peu évolué et en matière d'éducation, on appréhendait difficilement le fait de mettre une fille à l'école. Certains parents y trouvaient un investissement à perte car elle est appelée à se marier et cela profiterait à la famille de son futur mari.

Par ailleurs d'autres pensent que la jeune fille est très importante et ce serait un risque de l'envoyer à l'école. La place de la jeune fille dans la Vina est telle qu'elle est dans toutes les régions du septentrion. L'homme véritable meneur de la famille est le seul qui prend les décisions et on les exécute. La jeune fille est appelée à rester près de sa mère et ne se présente devant son père que sur convocation ou invitation. C'est elle qui aide sa mère dans les tâches domestiques, elle prend soin des enfants en bas âge à la maison. Dans la Vina, la jeune fille ne se présente pas en public seule et selon son bon vouloir. Il lui est choisi un mari longtemps avant sa puberté et sans son consentement. Ailleurs

certaines sont envoyées pour faire du petit commerce afin de subvenir aux besoins de certaines familles ou pour son propre compte

Photo 3: Jeune fille commerçante à Béka Osséré (Ngaoundéré)



Source : Cliché Mbahen Bobo, Ngaoundéré le 21 Octobre 2015

Dans les zones rurales, la jeune fille aide dans les travaux champêtres et surtout n'allez pas leur parler d'école car au sein de ces familles, surtout lorsque l'effectif est élevé l'école est la priorité des garçons.

Et quand bien même il était question de mettre ces filles à l'école, l'école coranique était la plus recommandée par les parents. Selon ces derniers, l'école, dite occidentale est perçue comme un instrument d'aliénation venu pervertir l'ordre des coutumes. Pour eux, cette école est un moyen de déstabilisation de la cohérence traditionnelle en place, celle qui apprend à la jeune fille l'insoumission et le mépris. L'école coranique donc, quasiment la seule qu'on concédait à la majorité des jeunes filles de l'époque enseignait sur les principes de l'islam et les principes du mariage.

De plus le paysage éducatif n'encourage vraiment pas les parents à envoyer leurs filles à l'école. C'est dans des bâtiments de fortune, parfois en plein air que les enseignements étaient donnés dispensés.

Photo 4: Instituteur bénévole dans un CEBNF de Ngaoundéré



Source : Archives du Minedub/ Programme National de l'éducation/ 1981.

La photo 4 nous montre un enseignant bénévole qui a accepté de dispenser des cours pour venir en aide aux enfants de sa localité. Pour seul support un tableau et quelques feuilles ont été distribué aux élèves.

Dans ces circonstances certains avaient la chance de se retrouver dans des constructions qui servaient de salle de classe bien que les apprenants étaient assis à même le sol telle que l'illustre la photo 5 de ce document dans lequel l'environnement de la jeune fille de la Vina préoccupait de plus en plus, surtout en ce qui concerne les disparités inhérentes au sexe.

Photo 5: Centre d'Education de Base Non Formel à Wak (Ngoundéré)



Source : Minepat /EBA 2003, photo d'archives 1982

C'est ainsi que l'Unesco va se pencher au côté du Cameroun pour tenter de sortir la jeune fille de cette précarité scolaire. Intensifiant de ce fait la coopération.

**CHAPITRE III : L'APPORT DE L'UNESCO A LA
SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DANS LA VINA**

Le problème du déséquilibre en termes de représentativité sexuelle dans les établissements scolaires au Cameroun fait l'objet des préoccupations de nombreuses instances internationales à l'instar de l'Unesco. En effet, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture s'est penché aux côtés du gouvernement camerounais pour en finir avec ces discordances. Cette partie du travail s'engage à dégager l'apport de l'Unesco dans l'évolution scolaire de la jeune fille dans le département de la Vina. Il s'agit ici de voir les mobiles qui ont incité l'Unesco à s'intéresser de prêt au problème scolaire de la jeune fille, d'indiquer comment l'Unesco s'est organisé entre 1984 et 2011 pour scolariser la jeune fille dans cette localité. Aussi, nous apprécierons les résultats obtenus de cet investissement.

I. LES MOBILES DE LA PRÉSENCE DE L'UNESCO DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VINA

Le département de la Vina tel que présenté est en proie à de nombreux problèmes parmi lesquelles ceux de l'accès de la jeune fille à l'éducation. Ici, il est notoirement connu qu'envoyer une fille à l'école n'est pas la chose la mieux partagée par les familles de cette localité. A l'origine, l'association de plusieurs éléments à la fois nationaux dont la politique gouvernementale, le climat économique ; et locaux à savoir les traditions, les parents et la jeune fille elle-même.

A. Les mobiles nationaux

Ils correspondent à l'ensemble des difficultés dont la responsabilité est mise à l'actif des pouvoirs publics. En d'autres termes, ce sont les problèmes d'ordre politiques et économiques, mieux, comment est-ce que le politique et l'économie entravent l'accès de la jeune fille à l'éducation dans la Vina ?

Concernant la politique gouvernemental, il s'agit des politiques en matière d'éducation de scolarisation, qui prennent en compte le nombre d'établissements scolaires, leur capacité d'accueil, la quantité et la qualité des enseignants et des enseignements, la disponibilité du matériel nécessaire et les ressources humaines. Tous ces facteurs peuvent, d'une manière ou d'une autre influencer la propension des parents ou des familles à envoyer leurs enfants à l'école et cela peut expliquer la discrimination dans l'accès à l'instruction des filles.

En effet, cette responsabilité est du ressort de l'Etat qui, malgré sa volonté manifeste de développer le secteur éducatif représente encore un frein à la scolarisation dans cette partie du Cameroun. Pour l'essentiel, il s'agit du dispositif scolaire à améliorer. La couverture de la Vina en établissements scolaires répondait très peu aux besoins de la population scolarisable surtout en zone rurale. Et quand bien même il y'a des établissements, c'est à des centaines de kilomètres les uns des autres, et très éloignés des habitations. Ce qui pousse parfois, sinon toujours, les jeunes enthousiastes au découragement. Une bonne partie des sujets interrogés disent être découragés à cause de l'éloignement de leurs écoles. « Mon école était trop loin de la maison je marchais trop et arrivais fatigué à l'école. J'ai préféré arrêter ; C'est trop loin. »⁵⁰.

À cela vient s'ajouter le manque d'infrastructures. Si quelques axes principaux peuvent se réjouir d'être bitumés, le réseau routier de la Vina est impraticable. Pendant nos descentes sur le terrain, nous avons dû emprunter la moto sur de longues distances dans les arrondissements de Belel et de Nyambaka. Le manque de volonté des autorités à viabiliser ces moyens de communications est accentué par les responsables véreux qui détournent les fonds destinés à cette mission.

⁵⁰Entretien avec Yasmine Dounezadou, 14 ans, élève le 17 Octobre à Martap

La conséquence est telle que des années plus tard on retrouve encore des écoles sans infrastructures et des routes impraticables comme le démontre la photo 4.

Photo 6: Tronçon routier pour Martap



Source : Cliché, Mbahen Bobo, le 16 Octobre 2015.

En outre, le manque d'électricité paralyse l'activité éducative. « Le groupe électrogène qui alimentait une partie de l'arrondissement est endommagé, et depuis le départ de l'ancien maire c'est le noir ici »⁵¹. Ce qui provoque parfois de la lassitude non seulement des enseignants mais aussi des élèves qui ne parviennent pas à terminer les leçons et travailler une fois la nuit tombée.

Sur le plan économique, signalons que le département de la Vina est majoritairement constitué de zones rurales et les populations essentiellement

⁵¹ Oumarou Simon, 51 ans, ancien Maire de Mbé, entretien fait le 19 Octobre 2015 à Nyesse

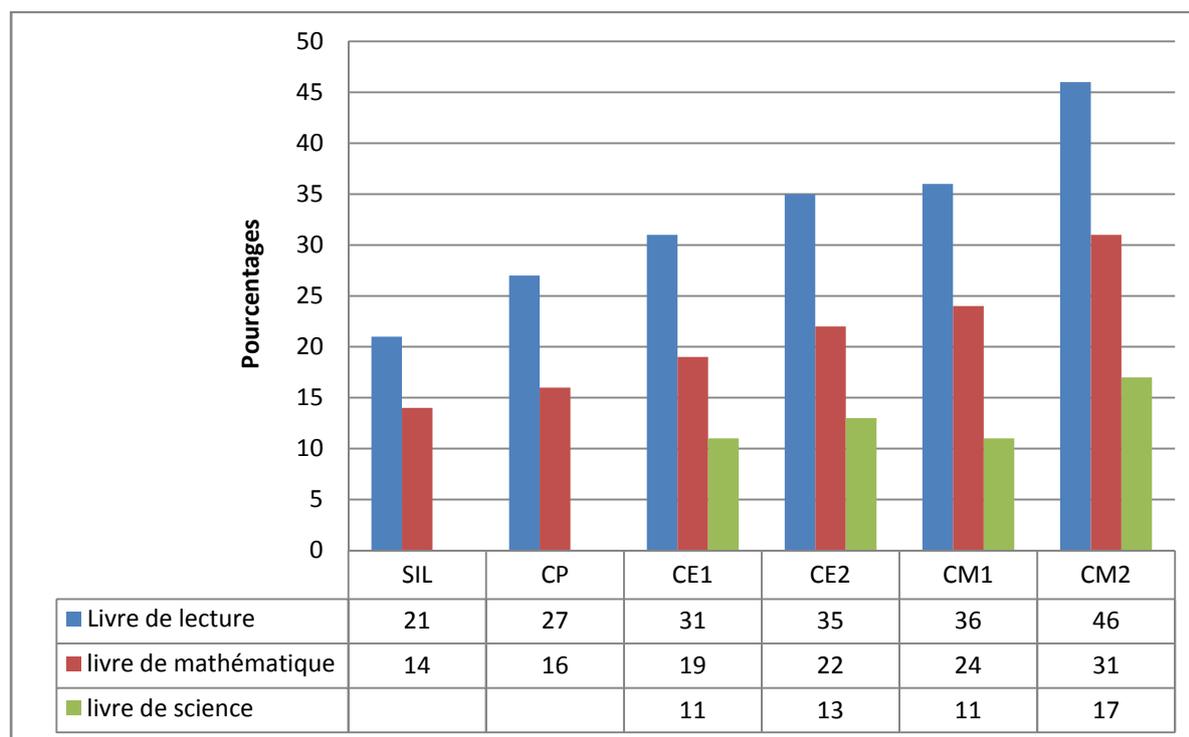
paysannes. Si les arrondissements de Ngaoundéré 1^{er}, 2^e, et 3^e peuvent se vanter d'être urbaines l'on ne saurait en dire autant de Bélel, Martap, Mbé, Ngan-Hâ et Nyambaka.

En effet, le mode de vie dans ce département dévoile une économie essentiellement basée sur l'élevage, l'agriculture ; la pêche et le commerce. Cette population paysanne justifie le fait que leurs enfants ne partent pas à l'école par Ole coût supposé élever de la scolarité. Vivant ou alors survivant grâce aux seuls revenus que leur procurent la terre et le bétail, il leur ait difficile d'en prélever un montant superflu pour « soit disant envoyer les filles à l'école »⁵². Quand nous avons essayé de savoir pourquoi cette précision sur les filles, la source nous révéla que : « Nous gagnons plus en voyant nos garçons à l'école car avec eux la famille a plus de chance d'évoluer. Par contre la jeune fille elle, c'est une autre famille qui risque d'en profiter. Alors nous préférons qu'elle s'éduque auprès de sa maman ».⁵³ Le sous-entendu ici ressort une histoire de dot. L'activité économique ici est majoritairement contrôlée par les hommes qui sont les chefs de ménages. Situation qui influence considérablement la décision de ces familles sur l'envoi de leur fille à l'école. Sur le témoin qui nous a été fait, la jeune fille est un atout économique pour la famille, elle rapporte un certain plus à la famille, moins que si on dépense pour son éducation avec des frais de scolarité auxquels il faut associer des fournitures scolaires.

Le matériel et les fournitures scolaires, un autre handicap évoqué et qui pèse davantage comme une difficulté à l'éducation de la jeune fille dans la Vina. La possession des manuels essentiels de lecture, de mathématiques et de sciences d'observation est d'une importance capitale pour un enfant, surtout au primaire.

⁵² Moussa Ismaël, 43 ans, Planteur et agent de sécurité à Mbé

⁵³ Ibid

Graphique 1: Taux de possession des manuels essentiels du primaire par classe

Source : EFA 2007, Institut National de la Statistique

Ce faible taux de possession des manuels par les enfants de basses classes est l'une des explications du faible taux de scolarisation dans ce département. Par sexe, cette classification indique que :

Tableau 5: Taux de possession des manuels essentiels du primaire par classe

Sexes	Taux de possession de livres de :		Effectif	Taux de possession de livres de sciences	Effectifs
	Lecture	Mathématiques			
Masculin	29,9	18,7	2871	13,0	1402
Féminin	30,6	19,7	2098	13,1	1047

Source : EFA 2007, Institut National de la Statistique

Il ressort du tableau 2 que, dans le département de la Vina, un enfant sur trois (30%) du primaire a le livre de lecture et un enfant sur cinq (19%) le livre de mathématiques. Un peu plus d'un enfant sur dix (13%) inscrits au primaire possèdent le livre de sciences d'observations.

Ce manque de manuel se résume dans la difficulté des familles à avoir les moyens financiers pour procurer ces manuels aux enfants, et comme un effet boule de neige, s'en suit parfois le redoublement et l'abandon des études.

S'il est vrai que le problème d'argent contribue à hauteur de 16,1% en 2008 à la non fréquentation scolaire dans la Vina, la jeune fille à elle seule représente plus de 9%⁵⁴.

Ces éléments externes seront accentués par un chapelet de facteurs constituant les problèmes internes liés à la scolarisation de la jeune fille dans la Vina.

B. Les mobiles locaux

Il s'agit de l'environnement social et du cadre de vie de la jeune fille. Précisément c'est l'ensemble des motifs trouvés dans le département de la Vina qui nuisent à la scolarisation de la jeune fille.

Dans la Vina, l'organisation sociale est telle qu'elle comporte des barrières dues au climat social et à de nombreuses cultures qui y prévalent encore. En effet, l'un des aspects les plus significatifs de la sous représentativité de la jeune fille à l'école est la discrimination au sein de la société. Ici, le jeune garçon est envoyé à l'école contrairement à la jeune fille dont on estime que la mise à l'école pourrait la détourner de son rôle de « *Futur mère* », d'où la sous

⁵⁴ Anonyme, *Adamaoua, suivi de la situation des enfants et des femmes...* p.61

scolarisation de cette dernière, accentuée par des parents eux même sujets d'un niveau d'instruction très bas.

La plupart des parents s'adonnent à l'élevage et à l'agriculture et l'école ne semble pas être une priorité pour eux. Dans ce département, les chiffres mis à notre disposition dévoilent une population dont le niveau d'instruction du chef de ménage est relativement faible comme nous témoigne le tableau N°3.

Tableau 6: Niveau d'instruction par arrondissement

Niveau d'instruction	Belel	Martap	Mbé	Ngaoundéré	Nyambaka
Aucun	57,4%	51%	42,5%	30,2%	54%
Primaire	31,6%	38,7%	37%	45,6%	37,3%
Secondaire et plus	11%	10,3%	21,5%	25,2%	8,7%

Source : EBA 2005 Institut National de la statistique

Ce tableau nous montre bien que la majorité de la population de la Vina est sous scolarisée. À Belel par exemple, l'enquête nous a révélé que 57,4% de la population n'avait jamais fréquenté un établissement scolaire et les filles constituaient environ 72,8% de ce taux de sous scolarisation. Ce faible niveau d'instruction des chefs de ménages influence nettement leur décision d'envoyer leurs filles à l'école. Quand on sait que la majorité des foyers est tenue et dirigée par les hommes, quel avenir pour les jeunes filles ? Ces hommes ont une conception de l'éducation tout aussi archaïque que leur matériel agricole.

En effet, l'éducation de la jeune fille divise bon nombre de personnes dans la Vina. Plusieurs, parmi lesquels les chefs de famille, pensent que la jeune fille est bonne pour aider sa mère à la cuisine et dans les tâches ménagères.

À partir de 6 ans et demi, les enfants garçons commencent à suivre leur père et à aller à l'école. Mais, la fille reste avec sa mère parce qu'elle est appelée à vivre comme elle, car elle va se marier, donc elle doit apprendre à garder la maison⁵⁵.

Ce témoignage démontre à quel point l'éducation de la jeune fille n'est pas une priorité pour les populations de la Vina car l'attention est davantage mise sur celle des garçons. Cette participation abusive de la jeune fille aux tâches ménagères finie par pousser cette dernière à abandonner les études.

Avant d'aller à l'école et au retour, tous les travaux domestiques m'étaient confiés, vaisselle, cuisine, puisage d'eau ... J'arrivais toujours en retard, fatigué sans avoir fait mes devoirs et le maître me bastonnait. J'ai préféré arrêter⁵⁶.

C'est donc une perte de temps que d'envoyer une jeune fille à l'école. Dans la Vina, c'est 3% d'entre elles qui sont appelées à aider la famille dans les travaux domestiques et champêtres. Travaux qui, selon certaines langues, lui sied le mieux dans la mesure où ils préparent cette dernière à un éventuel mariage.

Le mariage, un autre problème qui fait obstacle à l'éducation de la jeune fille en raison parfois du fait qu'il est soit précocement, soit forcé. Depuis le bas âge, la jeune fille de la vina subit un traitement différent de celui du jeune garçon. Cette différenciation est prolongée dans le fait que cette dernière est contrainte à s'unir avec un inconnu. Par des arrangements entre proches, parents, amis et voisins, la jeune fille est livrée et condamnée à vivre avec des hommes qu'elle connaît approximativement, ayant parfois l'âge de son père voire de son grand-père. Pour celles qui ont eu cette faveur d'entamer une vie scolaire, elles sont très vite rattrapées par des mariages.

⁵⁵Entretien avec Rafiatou Silama, 38 ans, ménagère à Nganha le

⁵⁶Entretien avec Naffissatou Dolfogué, 29 ans, commerçante à Nyambaka, 29 Octobre 2015

La Vina, comme la plupart des zones de l'Adamaoua, fait face au phénomène de mariages précoces et forcés qui influence considérablement l'éducation de la jeune fille. Sous l'impulsion des parents ces dernières sont contraintes à faire des mariages précoces. Il s'agit pour eux, d'une forme d'assurance et de réussite de la famille que d'envoyer leur fille en mariage. Là où l'autonomie de la fille était considérée comme instable ou hasardeuse, le mariage servirait à assurer l'avenir de la fille, du moins dans un foyer. Totale spectatrice de cette décision qu'on sait si importante, ces jeunes filles sont souvent mariées dès le bas âge et attendent parfois dépasser l'âge de la puberté pour rejoindre leur nouvelle famille. Une source, nous l'avons nommé Aïcha, affirme qu'elle a été mariée deux (02) fois avant d'avoir atteint l'âge de 16ans. Souhaitant garder l'anonymat, elle ne serait pas

Restée dans le premier foyer parce que mon époux avait l'âge de mon père et même un peu plus. Pour lui échapper j'allais dormir au cimetière du village. Mon désir était d'aller à l'école comme les autres⁵⁷.

Le constat est clair et de plus en plus amer, les filles sont privées de l'école à cause des mariages forcés. Avec des parents qui voient en elles non seulement une source d'enrichissement, mais aussi un honneur rehaussé de la famille. Généralement, elles se font marier pour recevoir en retour un dot et d'autres part, certains chefs de famille estiment qu'en envoyant leur fille à l'école il leur sera difficile de trouver un mari. « Elles vieillissent dans les maisons et aucun homme ne veut plus d'elles. Et après c'est la honte pour toute la famille »⁵⁸ car personne ne veut plus d'elle. Toujours lié au paysage environnemental, la religion influence considérablement le sort scolaire de la jeune fille dans cette localité.

⁵⁷ Anonyme, 25 ans commerçante à Ngaoundéré

⁵⁸ Dongmo, J.L, *Évolution récente de la scolarisation des jeunes dans l'Adamaoua*, Ngaoundéré-Anthropos, Revue des sciences sociales, 2006, p.117

En effet, il existe des croyances religieuses d'après lesquelles l'école serait sans valeur pour les enfants, en particulier les filles. C'est en tout cas ce à quoi s'accordaient Yacouba Yarou et E. Gérard, dans leurs études portant sur les provinces septentrionales⁵⁹. Ils mettent en exergue l'influence négative de l'islam de sur la scolarisation des enfants, notamment celle des filles. Au Cameroun, le même constat est fait, à savoir que les populations de la religion musulmane se sont singularisées pendant longtemps et ce jusqu'aux premières années d'indépendance du pays par leur faible ouverture à la culture occidentale véhiculée par la scolarisation. En dépit des efforts d'ouverture à la scolarisation de leur fille, la religion pose encore un problème dans la Vina.

Dans l'Adamaoua, la religion la plus pratiquée est l'islam. Elle représente 67% et 70%, respectivement d'hommes et de femmes, soit les 2/3 de la population. Et dans la Vina c'est environ 52% de la population qui est musulmane et pratique l'Islam. Compte tenu de la position du Coran sur l'éducation de la jeune fille, il est difficile d'être enthousiaste sur l'avenir éducatif de cette dernière

Par ailleurs, cette jeune fille ne peut être exempte de reproches, parfois sinon régulièrement elle influence directement cette situation éducative dans la Vina, tout comme la responsabilité des parents n'est pas en reste.

En Afrique, la répartition traditionnelle des tâches est telle que la femme s'occupe de tout ce qui est relatif à « *l'Inside* », C'est-à-dire des relations avec l'intérieur (du ménage), tandis que l'homme s'occupe de « *l'Outside* » ou relations avec l'extérieur. Ainsi, Outre ses fonctions reproductives, la femme à la charge d'exercer les travaux domestiques. Au Cameroun, la tradition occupe une place de choix. Elle est, plus qu'une nécessité dans le fondement des

⁵⁹ Cités par Haouwa Sali dans *Les freins à la scolarisation de la jeune fille...*, p. 67

sociétés en ce sens que c'est par elle que sont transmis aux jeunes générations les enseignements et les valeurs.

En zone septentrionale et dans la Vina précisément, la tradition influence énormément l'éducation et la formation des petits enfants particulièrement celles de la jeune fille. En effet la fidélité exagérée à la tradition parfois déformée et mal comprise est le véritable catalyseur de la conception selon laquelle la jeune fille est bonne pour aider sa mère dans les tâches ménagères et prédestinée au mariage. On s'accorde plus sur le fait qu'envoyer une jeune fille en mariage c'est la pervertir et détruire les coutumes. La tradition bloque l'épanouissement de la jeune fille et entraîne une crise d'identité chez cette dernière. Ici, dans la Vina, la jeune fille n'existe pas par elle-même, elle est généralement définie par une tierce personne. « C'est la femme de tel, la fille de tel, la mère de tel »⁶⁰. Cette dénomination est un véritable frein psychologique car elle intègre en elle un sentiment d'infériorité et d'existence conditionnée par l'autre. S'il est vrai que la tradition tarde à concilier avec les exigences de l'éducation, c'est en partie à cause des aînés qui s'adonnent aveuglement aux coutumes. Aveuglement accentué par l'appartenance religieuse. Reconnaisant l'importance de la religion pour cette société, nos recherches nous ont permis de déceler des appréhensions religieuses qui entravent l'éducation de la jeune fille dans le département de la Vina.

En effet, reconnaissant, que la jeune fille est la principale victime de la sous représentativité féminine en milieu scolaire, il ne serait pas erroné de voir en elle un catalyseur de cette sous scolarisation. Découvrant sa morphologie qui lui fait penser qu'elle devrait se comporter différemment qu'à l'accoutumé, la jeune fille se livre à la désobéissance, à la dépravation et à la débauche. Par un

⁶⁰ Haouwa Sali, *Les freins à la scolarisation des jeunes filles Moundang de l'Extrême Nord Cameroun : Cas de l'arrondissement de Kaélé*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Ngaoundéré, 2007

code vestimentaire assez déshonorant dans une société très traditionnelle, elle s'expose aux regards malsains et aux pratiques peu recommandables. Très vite elles veulent s'assumer et abandonnent les études pour se livrer aux petits métiers dont le plus couru est le commerce. La situation s'empire avec la mauvaise utilisation des réseaux sociaux qui facilitent les mauvaises compagnies, l'insolence et le mépris. Ce nouveau mode de vie auquel s'adonne la jeune fille la plonge inéluctablement dans l'engrenage des grossesses précoces et indésirables qui viennent marquer un coût d'arrêt sur leur éducation car alors qu'elles-mêmes ne sont encore que des enfants, se retrouvent avec un enfant en charge. Confortant au passage la position de ces parents-là qui pensent qu'envoyer une fille à l'école c'est courir le risque de voir les coutumes et les habitudes les plus significatives tournées en dérision. Pour eux, la responsabilité de la gent féminine au sein de la société est si grande qu'il s'avère imprudent de laisser son éducation à la portée des incertitudes et dangers que comporte la société.

Cependant s'il est vrai que la jeune fille elle-même est en partie la cause de dette déperdition scolaire dans la Vina, la responsabilité parentale n'est plus à démontrer. 60% de l'échantillon de nos enquêtes, faites à 70% de femmes et à 30% d'hommes, reconnaissait l'impact des parents dans la sous scolarisation de la jeune fille dans ce département. Car ces derniers sont encore plongés dans les pratiques traditionnelles et religieuses, qui avilissent la jeune fille et entravent son émancipation scolaire. .

De ce qui précède nous comprenons que la Vina est un département assez riche d'un point de vue naturel et ses populations sont tout aussi attachées à leurs coutumes qu'à leur environnement. Toutefois, cette fidélité à la tradition pose parfois des problèmes quand il s'agit de l'éducation. Considérée comme un moyen de perversion pour certaines familles cela est encore mal vu lorsqu'il

s'agit de l'éducation de la jeune fille. S'il est vrai que la volonté d'étudier de la fille se heurte à des parents aveuglement obéissant de la religion musulmane, le paysage éducatif de la Vina et le mode de vie de la jeune fille elle-même ne favoriseraient pas son accès à l'éducation.

Fort de ce constat, l'Unesco, Organisme international chargé de la promotion intellectuelle dans le monde ne va pas restée indifférente et va voler au secours du gouvernement camerounais pour remédier à cette situation qui ne reflète pas les idéaux de l'Institution. D'où son implication dans la scolarisation de la jeune fille dans la Vina.

III. L'APPORT DE L'UNESCO A LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DANS LA VINA

L'investigation de l'Unesco dans la Vina tient lieu de plusieurs paramètres pilotés par des acteurs expérimentés qui accompagnent les méthodes et techniques de travail de l'Unesco.

A. Accompagnements dans l'élaboration des politiques éducatives

Pour fournir sa contribution à la scolarisation de la jeune fille, l'Unesco prend la peine de déterminer ses rapports avec les différents participants de ce processus. Ainsi elle est liée à eux par deux types de partenariats.

Le partenariat de consultation qui vise à l'établissement d'un partenariat souple et dynamique dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre des programmes de l'Unesco. Ce partenariat est destiné à permettre à l'Unesco d'établir et de poursuivre des partenariats avec toute organisation de la société civile œuvrant dans ses domaines de compétence à quelque niveau que ce soit et de bénéficier de son expertise. Par ailleurs, cette catégorie de partenariat doit permettre de faciliter l'émergence d'organisations représentatives de la société

civile et leur interaction au niveau international dans les parties du monde où elles sont fragiles et isolées. Parmi ces partenaires nous avons...

D'autre part, le partenariat d'association vise une coopération étroite et soutenue pour définir et mettre en œuvre le programme de l'Organisation. Il est établi pour une période de huit ans renouvelable et est accessible aux Organisations Internationales ayant entretenu un partenariat de consultation suivi et efficace pendant au moins deux ans

Ainsi, les acteurs avec lesquels travaille l'Unesco sont des organisations expérimentées. Dans la Vina, la scolarisation de la jeune fille entre 1984 et 2011 a tiré avantage de cette investigation méthodique.

L'Unesco, en sa qualité d'organe consultatif, ne peut recevoir d'ordre d'un Etat et ne peut-en influencer les décisions de ce dernier. C'est 373 ONG, 24 fondations et institutions internationales similaires qui accompagnent l'Unesco dans toute sa mission. Cette décentralisation tient lieu du vaste champ d'investigation de l'Unesco. Et pour satisfaire toutes les couches, l'Organisme Internationale va se joindre aux partenaires agissant dans un domaine similaire.

Parmi les partenaires les plus actifs de l'Unesco dans la Vina, agissant pour la cause féminine et son droit d'accès à l'éducation, nous avons les Organisations Internationales, ONG, fondations internationales, Associations et Clubs locaux sommairement présentés comme suit.

Tableau 7: Représentatif de quelques partenaires de L'Unesco dans la Vina

Organisations Internationales	Organisations Non gouvernementales	Fondations internationales	Associations et Clubs locaux
UNICEF	FOREDEN	C.U.S.O	A.F.A.D.A
UNFPA	VISCO	FAIRMED	A.C.A.F.E.J
HCR	AFHADEV	CARE	L.E.F.E
BM	IFD		A.D.E.B
UNIFEM	PLAN CAMEROUN		A.J.D
MSF			A.F.T.F.B
PAM			
PNUD			

Source : Auto montage, Mbahen Bobo.

Le tableau 7 montre bien la diversité des partenaires de l'Unesco témoignant de sa volonté de rendre effectif la scolarisation de la jeune fille dans la Vina. En fonction des programmes de l'Unesco, les projets des ONG et associations sont soumis à appréciation. « Nous étudions la quintessence des projets et s'ils cadrent avec nos programmes, nous examinons la portée avant de les valider »⁶¹. C'est dire que parmi la myriade de demandeurs, tous n'ont pas l'onction de l'Unesco. Cette rigueur se justifie par la volonté de l'Unesco de bien faire son travail. Ainsi, l'Unesco encourage les partenaires par l'octroi des

⁶¹ Entretien avec Lucienne Akabena, 42 ans, Assistante de projet, analyste des données éducation à la Commission Nationale de l'Unesco pour le Cameroun, Yaoundé, 18 Janvier 2015

financements et des mesures d'accompagnements. Aussi l'Unesco va engager une approche de tous les maillons de la société composés des parents, des femmes, des enfants.

La méthode de travail en partenariat de l'Unesco rend plus effectif son travail dans le département de la vina, La mise à contribution des associations locales est très importante dans une localité assez réfractaire aux progrès et surtout à la scolarisation de la jeune fille.

L'Unesco a réussi à faire de la Vina le poumon de la région en termes d'avancée scolaire de la jeune fille. Les progrès et améliorations observés vont du cadre conceptuel à l'environnement scolaire de la jeune fille.

Le cadre conceptuel correspond à l'ensemble des progrès observés au niveau des tactiques de suivi de la scolarisation de la jeune fille dans le département de la Vina. Pour ce faire nous verrons les avancées dans la planification et l'élaboration des programmes, le coût porté aux mentalités locales en faveur de l'éducation scolaire de la jeune fille., l'amélioration de l'encadrement scolaire et extrascolaire.

Autrefois très peu considérée, l'éducation en général et celle de la jeune fille en particulier a progressivement pris une place dans le quotidien des populations de la vina et ce grâce à la contribution de l'Unesco.

En effet, l'Unesco a œuvré à faire de la scolarisation de la jeune fille une de ses grandes priorités. Depuis l'érection de la vina en département, l'initiative de fournir à tous les Camerounais une éducation, concerne tout aussi cette localité. En 1984, on assiste au lancement du programme régional pour l'élimination de l'analphabétisme en Afrique au Sud du Sahara. Et, en 1985 le défi de l'alphabétisation met les femmes et les filles au cœur d'une initiative

internationale⁶². L'idée étant de faire sortir les jeunes filles obligées de rester chez elles, surtout en zones rurales et de les mettre dans les écoles. Chose qui était la mieux partagée dans la Vina à cette époque. C'est avec la reconnaissance de l'éducation comme un droit humain que l'Etat camerounais va s'affairer à faire de l'éducation de la jeune fille une nécessité avec l'appui de l'Unesco. Lors de la 24^e session de la conférence générale de l'Unesco⁶³, l'importance de l'éducation se posait de plus en plus à travers les programmes élaborés, bien qu'on « s'étonne que le Grand programme IV n'ait pas été placé à la 2^e place après le Grand programme I car « La conception et la mise en œuvre des politiques nationales d'éducation devraient éclairer comme un phare les autres programmes »⁶⁴.

C'est entre 1990 et 2011 que de véritables propositions viennent meubler le secteur de l'éducation. Ces efforts tiennent lieu de l'aide que l'Unesco apporte à l'Etat camerounais dans la planification de l'éducation et l'élaboration des programmes. Dans le département un accent est mis sur la jeune fille à cause des pesanteurs rattachées à aux traditions et aux coutumes. Les stratégies mises en place visent à combattre les inégalités liées au sexe dans les écoles. Il est question pour l'Unesco de développer et d'améliorer la politique éducative en place en faveur de la jeune fille.

La massification de ces efforts est consacrée par la loi 1998 qui vient préciser le cadre juridique générale de l'éducation au Cameroun. En effet la loi N°98/004⁶⁵ précise bien de la priorité que fait le gouvernement sur l'éducation

⁶² Anonyme, *Le défi de l'alphabétisation*, Paris, Unesco, 1985, p.42.

⁶³ Rapport de mission, Conférence générale de l'Unesco à Paris du 20 Octobre-21 Novembre 1987, p.15

Grand programme I : Réflexion des problèmes mondiaux

Grand programme II : Education Pour Tous

Grand programme IV : Conception et mise en œuvre des politiques de l'éducation

Grand programme V : Education, formation et société

⁶⁴ Pr Georges Ngango, Ministre Camerounais de l'éducation nationale, Discours prononcé le 21 Octobre 1987 à la Conférence générale de l'Unesco à Paris

⁶⁵ La loi N°80/004 du 14 Avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun

comme priorité nationale, et surtout dans son article 7 sur l'égalité de chances à l'éducation à tous sans discrimination de sexe⁶⁶.

Et en 2000, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) viennent insuffler au processus éducatif en cours dans le pays et dans le département de la vina. Ici, deux de ces objectifs, et pas des moindre correspondent à la situation qui prévaut dans cette localité. Il s'agit précisément de l'Objectif 2 qui veut « assurer une éducation primaire pour tous », et de l'Objectif 3 qui vise à « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ».

Entres autres programmes qui ont vu la contribution de l'Unesco et qui d'ailleurs a permis aux politiques d'entrevoir un avenir meilleur pour la jeune fille dans le département de la Vina, nous avons, la mise sur pied en 2000, du Plan d'Action National en réponse aux engagements émis à Dakar sur l'Education Pour Tous⁶⁷. Le PAN –EPT prévoyait au terme de sa mise en œuvre : l'amélioration des taux actuels de scolarisation des filles et des garçons. Aussi durant la dernière décennie, plusieurs politiques ont été adoptées et progressivement mises en œuvre. L'on peut citer :

La Stratégie Sectorielle de l'Education (SSE), inscrit dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), avec en particulier la contractualisation des instituteurs de 2007 à 2010. De plus, l'Organe a contribué au recyclage du personnel en poste dans les écoles. C'est, près de 1000 enseignants recyclés dans tout le pays pour un montant de 600 millions de francs CFA. Et 72 enseignants ont bénéficié de ce recyclage dans la Vina entre 2006 et 2010.

La réduction des disparités régionales avec l'érection de 05 régions en Zones d'Education Prioritaire (ZEP) en raison de la faiblesse des taux de

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ Forum International sur l'Education Pour Tous, Dakar, Avril 2000

scolarisation et des niveaux de fréquentation scolaires observé dans ces zones, mais aussi à cause des disparités constatées entre les départements, les catégories sociales et les milieux de résidences. Parmi ces zones l'Adamaoua qu'on retrouve avec l'Est, le Nord et l'Extrême Nord, fait partie de ces régions où le principal défi est la scolarisation de la jeune fille.

Par ailleurs, pour une meilleure gestion de l'éducation en général et celle de la jeune fille en particulier, le MINEDUB hérite du MINEDUC⁶⁸ une conduite spécifique de l'éducation à la base. L'accès à l'Education Primaire Universelle (EPU) s'est amélioré progressivement au Cameroun avec la tendance haussière du taux net global de scolarisation observée entre 2001 et 2007 et s'est poursuivie en 2010. Ce taux est passé de 76,9% en 2001 à 82,6% en 2010.

De nombreux programmes et projets ont été financés et reçu l'expertise de l'Unesco afin de vulgariser le phénomène scolaire dans le département. Avec plusieurs partenaires internationaux, l'Unesco a contribué à la mise en place d'une structure nationale de suivi et de l'évaluation des disparités régionales à hauteur de 800 millions de francs. Entre 2003 et 2011 des milliers d'enseignants ont été formés avec une précision faite sur le respect de l'égalité des chances. A hauteur des millions de francs il était prescrit aux bénéficiaires de la formation « de multiplier les encouragements à l'endroit des jeunes filles »⁶⁹.

Cette planification va s'accroître avec la mise à contribution des mœurs dans le département.

La Vina, à cause de la pénétration tardive de l'éducation dans le septentrion, ses populations sont restées très fidèles à leur tradition. Cette autarcie était justifiée par le fait que « l'école était perçue que comme un

⁶⁸ Décret N° 2004/320 du 8 Décembre 2004

⁶⁹ Entretien avec Sandrine Sendje Ntone, 30 ans, enseignante bénéficiaire, Ecole publique de Bamyanga 3, Ngaoundéré-Bamyanga Hamadjangui, 27 Octobre 2015

instrument occidentale initiée pour pérenniser l'entreprise coloniale »⁷⁰. Une énorme difficulté pour l'entreprise de l'Unesco. Par le biais des stratégies, l'Organe et ses partenaires a réussi à s'attaquer à l'esprit de l'homme de la vina.

En effet, dans le dans le département de la Vina, les conceptions ancestrales qui n'appréhendaient pas que les jeunes filles aient accès à l'éducation, ont graduellement cédé la place à une volonté de ces populations de scolariser leurs filles. A l'origine de ce changement de comportement, la sensibilisation des parents et des jeunes filles elles même, l'alphabétisation des parents hommes et femmes.

Principaux protagonistes de la sous scolarisation de la jeune fille dans cette localité, les parents ont été une cible privilégiée pour sortir le département de cette confusion. L'idée était de sensibiliser les parents sur l'importance de l'éducation en générale. Pour cela l'Unesco a accompagné les ONG et autres associations. Plusieurs centres d'alphabétisation furent créés et destinés à la formation des parents, « il fallait convaincre ces adultes aux idées arrêtées de s'asseoir sur les bancs et recevoir les enseignements »⁷¹. Des étapes de remise à niveau furent créés pour ne pas brusquer ces néophytes pour la plus part. En 2009 de nombreux parents ont accepté de suivre des enseignements au CEBFN de Béka –Osséré à Ngaoundéré, comme le montre le tableau 8. Bien qu'on remarque une baisse d'effectif dans les classes suivantes, on peut néanmoins encourager cette initiative qui a permis aux parents de prendre conscience de l'importance de l'éducation et de s'ouvrir davantage.

Tableau 8: Effectifs des élèves-parents

Niveau	SIL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
--------	-----	----	-----	-----	-----	-----

⁷⁰ Entretien avec Ismaël Baba, 43 ans, enseignant au Collège Mazenod de Ngaoundéré, 02 Novembre 2015

⁷¹ Entretien avec Ousmanou Habib, 49 ans, responsable planification UNFPA- bureau de Ngaoundéré, Ngaoundéré, 02 Novembre 2015

d'étude						
Effectif	1137	640	317	102	61	42

Source : carte rapport d'analyse des données Carte scolaire 2008/2009

Des enseignements ont aussi aidé les hommes, chef de famille à reconsidérer la femme. Avec l'Unicef, l'Unesco a accompagné l'Association des Dames de l'Education de Base (ADEB) et l'Association des Femmes de l'Adamaoua (AFADA) dans le projet de participation des maris et partenaires à l'encadrement et aux soins des enfants. Bien qu'étant encore très faible le pourcentage présenté dans le tableau 9 montre néanmoins que certains hommes sont réceptifs à ces idées.

Tableau 9: Pourcentage d'hommes 13-59 ans ayant la charge des enfants selon les soins procurés aux enfants dans le département de la Vina

Encouragement à allaiter	Les nourrit	Joue avec eux	Prépare pour eux	Les amène à l'hôpital	Les amène aux visites infantiles	Autres soins enfants	Pas de soin	Aliments	Nombre Hommes
6,7	14,7	8,3	0,8	19,5	4,3	2,6	0,8	12,2	625

Source: Minepat/ INS EBA 2003

Ce tableau nous montre bien que les hommes s'intéressent de plus en plus à la nutrition des enfants et à la santé. Mais précisons que la proportion des femmes ayant répondu est de 23% aussi bien en milieu rural qu'en milieu rural. Ces nouvelles attitudes des hommes stimule l'éveil des enfants sur le fait qu'il n'y a pas de charges réservées à qui que ce soit.

Aussi, les mères étaient renseignées sur l'influence que pourrait avoir l'éducation sur leurs filles. Ces centres d'alphabétisations ont permis entre autre

la réinsertion des jeunes filles mères. Celles-là qui avaient abandonné l'école à cause d'un accouchement ont pu réintégrer une formation scolaire. À ce niveau l'Unesco a appuyé le projet « Ecole Amie des Filles » Initié par l'ONG, *Aides et Actions*. Après la sensibilisation qui battait en brèche certaines appréhensions qui limitaient le rôle de la fille aux tâches ménagères. Les programmes d'alphabétisation des femmes se sont heurté au fait que les femmes constituent l'ossature de l'économie (travaux domestiques, soins aux enfants, culture de la terre et vente des produits). L'ONG internationale va former des dizaines de femmes et de jeunes filles dans la VINA sur le bienfondé de l'éducation.

Ainsi de nombreux parents ont été instruits sur le fait qu'une fille sans éducation est plus exposée aux grossesses et mariages précoces, à la dépendance et aux métiers précaires, ainsi qu'à subir multiples violences et atteintes aux droits humains. Fort de la sensibilisation des parents, les mentalités des populations de la Vina vont subir un renouvellement et de plus en plus de jeunes filles vont accéder aux écoles. Ce qui était autrefois perçu comme une aliénation aux mœurs dans la Vina, s'inscrit aujourd'hui comme un privilège, grâce aussi aux aménagements portés à l'encadrement scolaire de la jeune fille.

L'apport de l'Unesco ne s'est aucunement limité à l'amélioration du point de vue théorique. Cheval de bataille de la présence de l'Unesco dans le département, la scolarisation de la jeune fille a reçu une transformation indéniable, tant sur le plan de la bâtisse que sur le rendement, dépassant parfois le l'aspect scolaire de cette dernière.

B. Amélioration de l'encadrement scolaire et extrascolaire de la jeune fille

Il s'agit du taux de scolarisation, des encouragements, de l'environnement scolaire et des enseignants, car tous ces éléments qui entrent dans l'aspect éducatif, ont nettement changé d'année en année.

Reconnaissant la vétusté et la précarité dans lesquels étaient dispensés les enseignements dans certaines localités du département, il était plus qu'urgent d'offrir un cadre décent où la jeune fille recevrait les enseignements.

L'Unesco va instruire le gouvernement de multiplier la construction d'établissements scolaires répondant aux normes de l'enseignement moderne et de pallier à des situations où les élèves reçoivent des cours assis à même le sol en effectif pléthorique tel que l'illustre la photo 5.

Photo 6: Ecole publique du quartier Brazzaville dans l'arrondissement de Belel



Source : Annuaire statistique du MINEDUB/ DPPC/2007.

On va voir plusieurs écoles construites pour répondre à la demande scolaire dans la Vina. Entre 2000 et 2008, le taux d'établissements a augmenté de 6%, les effectifs d'élèves ont augmenté de 33% avec 52% de filles, la progression des salles de classe est en hausse de 17% et l'accroissement des enseignants n'est pas en reste avec 32%⁷². Des nouveaux bâtiments ont vu la contribution de l'Unesco.

A la suite de nombreuses initiatives et avec le soutien de l'Unesco, de nombreux établissements seront dotés d'édifices.

La photo 7 montre un bâtiment administratif en construction, afin de fournir aux responsables administratifs de cette école un cadre de travail décent.

Photo 7: Bâtiment administratif en construction école publique de Bélel

⁷² ECAM 2001, INS 2001, p.17.



Source : Annuaire statistique du MINEDUB/ DPPC/2007.

Aussi l'Unesco accompagne les jeunes filles dans leur scolarisation en leur octroyant des bourses pour les encourager à poursuivre leurs études. Dernier fait en date, 9000 bourses ont été offertes aux jeunes filles dans les ZEP et parmi ces dernières on comptait environ 1200 dans le département de la Vina tel que nous le voyons sur la photo 8.

Photo 8: Don de sacs aux jeunes filles de l'école privée Les Moineaux à Ngoundéré



Source : <http://www.google/unesco.scol-filles-adamaoua.cm>

Cette image dévoile des jeunes filles d'un établissement privé ayant reçu des dons parmi lesquels des livres, des cahiers et des sacs de classe comme nous le voyons.

Progressivement le taux de scolarisation de la jeune fille passa de 71% à 77,5% entre 2001 et 2004. Et de 2005 à 2007, Les effectifs de filles scolarisées sont passés de 26 504 à 29 161⁷³. Les centres de formations et d'alphabétisation des jeunes filles sont sans cesse en augmentation et reçoivent des mesures d'accompagnement soit en matériel, soit en espèces. L'association Adamaoua Solidarité bénéficie du soutien de l'Unesco pour l'établissement des

⁷³ Projection du BUCREP, Cellule de la planification, DPPC- MINEDUB, Données issues du recensement scolaire 2005-2007

actes de naissances des enfants et des filles en particulier. Dans la Vina seulement c'est une moyenne de 75 actes qui sont établis toutes les semaines afin de permettre à ces enfants d'intégrer une école de la place. Des dons de matériels ont aussi été octroyés à des centres de professionnalisation. Nous observons sur la photo 9, des machines à coudre pour aider les filles du Groupement Intercommunautaire (GIC) des femmes couturières de la Vina.

Photo 9: Atelier de couture du GIC des Femmes couturières de la Vina



Source : Mbahen Bobo, Ngaoundéré, 21 Octobre 2015

Par ailleurs de plus en plus d'écoles acceptent de réinsérer les filles-mères dans les établissements. Le nombre d'enseignants a progressé et est passé à 32%. Le Ratio Elève-Maitre (REM) est certes resté en dessous de la moyenne nationale qui est 19,8, mais a quand même augmenté et est de 17,4 contre 12,1 il ya 10 ans.

Le travail de l'Unesco pour sortir la jeune fille de sa sous scolarisation et de son analphabétisme a eu un impact positif dans tout le département, Son

évolution est telle que d'année en année, à l'instar de l'évolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire à l'échelle nationale, celui de la Vina a subi une énorme amélioration.

Tableau 10: Evolution du taux brut de scolarisation au primaire

Année scolaire	2006/2007	2007/2008/	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
TAP	64,3%	71,5%	72,6%	73,0%	72,7%	73,7%
TAP des filles	59,5%	65,3%	66,4%	68,8%	67,3%	69,0%
TAP des ZEP	/	/	57,0%	57,6%	59,0%	59,0%
TAP des filles dans la Vina	51,2%	59,7%	61,4%	62,1%	69,8%	70,0%

TAP : Taux d'Achèvement du Primaire

ZEP : Zone d'Education Prioritaire

Source : L'éducation de base en chiffre, édition 2011/2012, DPPC/ MINEDUB

Le tableau 10 présente un taux de scolarisation en constance évolution dans l'ensemble du territoire et dans la Vina en particulier. Bien qu'on observe une légère baisse de l'éducation scolaire des filles dans l'année 2010/2011, les efforts fournis dans la Vina placent le taux non loin de la moyenne nationale.

Fort de la contribution de l'Unesco, la parité filles/garçons dans les enseignements est passée de l'indice 0,83 à 1 de 2001 à 2010⁷⁴. C'est désormais 78 filles pour 100 garçons contre 49 filles pour 100 garçons dans les années 90. Malgré le non atteint de la parité effective, l'appui de l'Unesco à la

⁷⁴ Rapport national des progrès des Objectifs du Millénaire pour le Développement, ECAM 2 & 3 EESI, 2012, p.29

scolarisation de la jeune fille dans la Vina est un aspect de la coopération qui est assez bénéfique au gouvernement Camerounais car par scolarisation, d'autres éléments de la vie sont concernés et améliorés.

L'Unesco accompagne de nombreux projets qu'il juge rentables et cadrant avec ses objectifs.

Ainsi nous voulons aussi indiquer ici une institution, parmi tant d'autre, qui en collaboration avec l'Unesco offre aux jeunes filles du département de la Vina une formation très importante.

Plusieurs ONG œuvrent pour la scolarisation des jeunes filles dans le département de la vina. Celle qui a retenu notre attention est FOREDEN car elle illustre bien le processus d'éducation scolaire de la jeune fille dans le département avec l'ouverture de l'Institut Islamique technique et Professionnelle.

FOREDEN est une Organisation Non Gouvernementale partenaire de l'Unesco qui bénéficie aussi de l'appui de la Turquie. Créée en 2007 elle promeut l'éducation de la femme en mettant un accent particulier sur la jeune fille.

À l'origine de cette initiative, la mise à l'écart de certaines jeunes filles de la Vina dans le domaine scolaire. Adja Kindi, du nom de sa promotrice ouvre ce centre qui fait dans la réinsertion et la formation des femmes et des jeunes filles exclusivement portant le nom d'Institut Islamique Professionnel et Technique de Ngaoundéré.

Photo 10: Salle de classe du l’Institut Islamique Professionnel et Technique de Ngaoundéré.



Source :Mbahen Bobo, Ngaoundéré, 18 Octobre 2015

Cette photo montre des filles, femmes divorcées ou mariées ayant intégré l’institut islamique.

Ce n’est que plus tard qu’il sera créé un institut technique professionnel avec des filières comme la cuisine, la couture et le secrétariat bureautique. L’objectif de cette professionnalisation des enseignements est de permettre à ces jeunes filles de se mettre à leur propre compte. Les salles sont équipées et les jeunes mères sont autorisées à emmener leurs enfants qui pourront aussi recevoir des notions de base comme le témoigne la photo ci-dessous.

Photo 11: Enfants des élèves de l'I.I.P.T.N



Source : Mbahen Bobo, Ngaoundéré, 18 Octobre 2015

Du recrutement des filles mariées, mères célibataires et divorcées, un travail de sensibilisation est effectué auprès des parents sur l'importance de la formation. Les arguments qui « nous séduisent le plus est qu'elles vont bien gérer les foyers, et puis c'est moins couteux »⁷⁵. Cette formation semble rassurer les parents sur l'avenir de leur fille, le coût de la scolarité est de vingt et cinq mille francs (25 000), contrairement aux trois cent mille (300 000) minimum versé dans certaines écoles de formations professionnelles. De plus, la formation de ces filles est sanctionnée par des examens nationaux qui leur délivrent des

⁷⁵ Entretien avec Mr Inoussou Baba, 40 ans, chef d'entreprise, Ngaoundéré, 23 Octobre 2015

diplômes reconnus par le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle.

Bien que les effectifs ne soient constitués que d'une moyenne de 45 élèves par an depuis l'ouverture, l'on peut déjà saluer le travail accompli par FOREDEN, qui permet à ces filles et femmes de jouir de leur droit d'accès à l'éducation. En attendant, on s'affaire à résoudre le problème de la déresponsabilisation des parents sur les fournitures scolaires (stylos à bille, crayons, cahiers) et l'irrégularité des femmes mariés qui constituent le gros des effectifs.

Lorsque nous achevions l'entretien il nous a été annoncé que la promotrice comptait accroître le nombre de salles de classe, multiplier la sensibilisation des parents et des maris et solliciter l'appui financier et logistique des élites et grosses entreprises de la place.

En effet, la scolarisation a permis aux jeunes filles, aux femmes et aux hommes d'améliorer leur condition de vie. À la fois, c'est le domaine de la santé, de la nutrition des enfants. Grâce aux notions reçues les filles et les mères adoptent désormais une attitude différente dans les consultations prénatales, les soins attribués aux enfants et la mise en pratique des mesures préventive sur les maladies comme le paludisme et le VIH- SIDA. Désormais ces filles et femmes acceptent de se faire consulter afin de prévenir des risques de complications éventuelles pendant l'accouchement. Les femmes ont aussi appris à utiliser les moustiquaires et avoir recours aux soins modernes pour en finir avec des maladies comme le tétanos, la diarrhée et la fièvre qui sévissent dans la sous-région.

De ce qui précède, on peut affirmer sans risque de nous tromper qu'avec la présence de l'Unesco, la scolarisation de la jeune fille a subit une forte augmentation. Partant des réajustements apportés à la planification des programmes, le taux de scolarisation de la jeune fille a atteint en 2011 70%

dans ce département. De plus cette scolarisation a eu une influence sur les mentalités et habitudes des populations s'étendant parfois à un cadre extrascolaire. Toutefois, malgré ces efforts multiples de l'Unesco, la coopération d'avec le Cameroun n'a pas permis d'atteindre l'objectif initialement prévu soit dans la SSE soit dans les OMD à savoir la parité filles/garçons en milieu scolaire en vue de l'autonomisation de la fille. C'est ainsi que nous avons pensé faire un examen critique de ladite coopération surtout dans la Vina.

**CHAPITRE IV : ANALYSE CRITIQUE DE L'ACTION
COOPÉRATRICE**

L'appui de l'Unesco a permis de renforcer, mieux, d'améliorer le taux de scolarisation de la jeune fille dans le département de la vina. Plus encore son apport s'est étendu au renforcement des compétences locales, et a permis d'enseigner les populations sur l'importance de la scolarisation de la jeune fille. Cependant, nos investigations nous ont fait déceler quelques points d'ombre dans l'action conjointe du Cameroun et l'Unesco. Cette quatrième intervention s'engage en premier lieu à présenter les limites ou insuffisances qui rendent moins fructueux le travail de cette coopération. Ensuite nous essayerons d'apporter des propositions afin de rendre plus efficiente et plus réelle, la scolarisation de la jeune fille dans le département de la Vina.

I. LES LIMITES DE LA COOPÉRATION

La perfection n'étant pas de ce monde, L'Unesco, bien qu'étant un Organe incarnant un idéal de société, n'a pas dérogé à cette règle car dans son investissement en faveur de la scolarisation de la jeune fille dans la Vina, nous avons repéré quelques insuffisances tant sur la forme que dans le fond de son entreprise.

A. Déficiences dans les responsabilités et l'éloignement du directoire

Il s'agit des déficiences trouvées dans la structure même des instruments chargés de piloter ladite coopération en faveur de la scolarisation de la jeune fille dans le département de la Vina. Cela concerne les structures de l'Unesco et du gouvernement dans la mise au point des décisions. Et aussi le fait que ces instruments en charge de la gestion de l'éducation sont assez loin de la réalité.

Dans ses fonctions, l'Unesco est prescrit d'accompagner les gouvernements du monde dans l'atteinte de ses objectifs. C'est un Organisme normatif faisant office de laboratoire d'idées, chargé d'identifier les stratégies et

politiques appropriées pour résoudre les problèmes qui se profilent dans ses domaines de compétence.

Au Cameroun, la Commission Nationale pour l'Unesco exerce un rôle consultatif auprès du gouvernement et des services, organisations, institutions et personnalités intéressées par ses activités. Elle assure la liaison permanente entre les divers ministères, les organisations éducatives camerounaises⁷⁶. Si cette commission possède un comité exécutif piloté par le ministère de l'éducation, toujours est-il que l'Unesco en lui-même agit par personnes interposées ce qui cause une défaillance dans l'accomplissement de sa mission.

En effet, l'Unesco travaille plus avec des associations, fondations et Organisations Non Gouvernementales, en plus des départements ministériels qui exécutent les programmes et fournissent des rapports à la commission qui à son tour transmet à la représentation sous régionale qui elle aussi les achemine au siège de l'institution à Paris. Ce flux d'intermédiaires peut causer des anomalies dans l'évaluation des projets et programmes initialement affectés. D'où le problème de l'absence physique de l'Unesco. Des décisions prises par le gouvernement camerounais, il en ressort que la planification qui suit de près l'évolution de la scolarisation de la jeune fille n'est pas suffisamment concrète. Les enseignants qui désertent leurs postes, les enquêtes pas très bien menées avec des échantillonnages peu précis qui fournissent des rapports d'enquêtes inexacts. Ajouté à cela, des opérations menés sans le stricte respect des besoins de la carte scolaire élaborée parfois en raison des gestionnaires absents sur le terrain

L'éloignement du Directoire, une autre carence à mettre à l'actif de la coopération. Comme nous l'avons dit plus haut, l'Unesco est une institution de consultation qui travaille par organes interposés. Dans la Vina, ce recours est

⁷⁶ Article 2 du décret N° 91/098 du 31 janvier 1991 portant réorganisation de la commission nationale pour l'Unesco

mal apprécié car on a remarqué une absence insoupçonnée d'une représentation de l'Unesco dans cette localité chef-lieu de la région de l'Adamaoua pourtant érigée en Zone d'Education Prioritaire avec le même appui de l'Unesco. Le bureau de l'Unesco dans la région aurait fermé ses portes pour renforcer celui de Garoua selon nos sources. Ce déplacement dans le Nord du pays laisse orphelin, toute une communauté bénéficiaire de ses nombreuses activités. Dans le département de la Vina ce sont les jeunes filles qui voient leur optimisme s'envoler avec le départ des responsables de l'Unesco.

L'Unesco ne dispose plus d'une cellule capable de suivre de près la situation éducative de la jeune fille dans la Vina. Dans les zones urbaines telles que les arrondissements de Ngaoundéré 1, 2, et 3, on note quelques Organismes des Nations Unies qui en partenariat avec l'Unesco, suivent un tant soit peu la situation scolaire dans la Vina. Il s'agit entre autre de l'Unicef et du F.N.U.A.P qui fournissent des états sur l'éducation. La difficulté ici est que ces rapports qui sont transmis à l'Unesco sont des rapports généraux, pourtant la situation scolaire de la jeune fille dans cette localité requiert une attention particulière

Plus loin les zones retirées comme Belel, Martap Mbé et Nganhâ et Nyambaka sont certes suivies par le gouvernement camerounais et l'Unesco, mais là aussi sans de véritable présence physique de la part de l'Unesco. Les évaluations sont faites par les inspections d'arrondissements et autres acteurs.

Le conseiller aux affaires sociales et économiques du gouverneur de la région de l'Adamaoua nous a fait savoir que c'est ce service qui, en plus des charges liées à l'administration du territoire, s'occupe de la coordination et du suivi de ces programmes. Pour ce qui est des préoccupations sur l'éducation et sur la scolarisation de la jeune fille précisément, ces services sont responsables de l'implémentation et du suivi des préoccupations gouvernementales. C'est un cumul de fonction qui pourrait fausser l'exactitude des évaluations.

De ce qui précède nous constatons que, tant dans son statut que dans son déploiement, l'Unesco présente des failles dans le suivi de la scolarisation de la jeune fille dans le département de la Vina. Cette absence physique ne manquera pas d'influencer la progression et l'atteinte des objectifs.

B. Dans le suivi et l'élaboration des programmes

Il est question ici des lacunes détectées dans le processus de scolarisation de la jeune fille dans le département de la Vina. A la fois, ces carences concernent le gouvernement Camerounais et l'Unesco, tous deux engagés dans cette marche au sein d'une coopération.

Engagé avec l'Unesco au sein d'une coopération multilatérale, le gouvernement Camerounais, qu'il regroupe les autorités nationales et locales de la vina, est pointé du doigt dans les vides que dévoile le progrès scolaire de la jeune fille dans ce département. Nos investigations font état de ce que les efforts déployés par l'Etat du Cameroun ne sont pas assez pour la scolarisation de la jeune fille. Si « l'éducation est une grande priorité nationale »⁷⁷, cela reste dans les textes car dans les faits cette « priorité » reste à vérifier. Dans le département de la vina, convenons d'abord que de nombreux efforts sont faits depuis des années pour scolariser la jeune fille. Néanmoins il existe des points d'ombre dans la continuation de ce processus, points d'ombre qui touchent à la fois n la politique éducative en elle-même, les infrastructures et les responsables de la communauté éducative.

Dans le budget total des ministères, il est alloué une bonne part au secteur éducatif. L'exercice 2001/2002 révélait environ 27,9%, témoignant la volonté du gouvernement de résoudre les tares du secteur éducatif. Le problème se trouve dans la répartition de ce financement. Tout d'abord il n'existe pas de façon

⁷⁷ La Loi N° 98/004 du 14 Avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun

précise, un comité de suivi pour l'éducation de la jeune fille. Tout provient des secteurs annexes et des études planifiées et menées par des enquêtes. Plus encore, l'étude révèle des infrastructures insuffisantes par rapport à la demande. Des établissements scolaires très éloignés des zones d'habitations. Selon une enquête, il faut parcourir en moyenne 1,75km pour atteindre une école publique primaire la plus proche dans le département de la Vina, contre 1,62km pour la moyenne nationale⁷⁸. La cause à des routes mal aménagées, ou à des bâtiments d'une vétusté à nul autre pareil qui font des écoles un milieu plus répressif qu'attractif.

Aussi, ajouté à cela, nous avons des infrastructures manquantes engendrant des salles de classes surpeuplées surtout en zones rurales. Sur un échantillon de 68 établissements visités, pendant nos travaux, 61% des élèves disent être mal assis et 42% d'entre eux sont des jeunes filles. Elles disent ne pas pouvoir discuter avec les garçons. Par ailleurs, l'enseignement privé présente un confort légèrement meilleur que l'enseignement public. Mais, le coût est plus élevé que le public.

Le coût, un autre souci à mettre à l'actif du gouvernement Camerounais. Depuis que le gouvernement s'est engagé à rendre l'école primaire gratuite pour répondre au principe de l'Education Pour Tous, un remarquable progrès fut observé sur toute l'étendue du territoire. Néanmoins on déplore encore des secteurs du pays où cette gratuité n'est pas effective. Dans la Vina, plusieurs personnes interrogées pendant nos enquêtes disent payer des frais de scolarité. Mr Hassana nous a fait savoir qu'il « est demandé une somme de 7000 francs CFA dans l'école de mes enfants. Et devant cette situation, les parents préfèrent souvent scolariser les garçons au détriment des filles »⁷⁹. A ces insuffisances,

⁷⁸ Institut Nationale de la Statistique, Enquête Camerounaise Auprès des Ménages 2001.

⁷⁹ Entretien avec Hassana Francis, 36 ans, agent de mairie de Ngaoundéré 3^e, Ngaoundéré, 04 Novembre 2015

nous pouvons ajouter des routes en très mauvais état, les zones non électrifiées, avec des points d'approvisionnement en eau très précaires, des écoles privées d'espaces de loisirs et de sport, sans compter sur les points d'aisance dont la carence vient compléter le tableau

Tout compte fait, les décisions sont prises mais ne suivent pas, car certains responsables contournent le règlement et ne se déploient vraiment pas pour la cause scolaire de la jeune fille.

Le travail accompli par la coopération Cameroun-Unesco en faveur de la scolarisation de la jeune fille dans le département de la Vina depuis 1984 est louable et à encourager. Cependant, les insuffisances relevées plus haut entachent considérablement l'avancée du processus d'où l'urgence de les éradiquer afin de rendre cette scolarisation effective.

II. SUGGESTIONS POUR UNE IMPLICATION PLUS EFFICIENTE

Une jeune fille scolarisée représente énormément pour n'importe quelle société dans le monde. Il ne fait aucun doute qu'une jeune fille scolarisée contribue à lutter contre la pauvreté des familles, la malnutrition et la mortalité infantile en opposition à celle sans éducation qui est plus exposée aux grossesses et mariages précoces, à la dépendance et aux métiers précaires ainsi qu'à subir multiples violences et atteintes aux droits humains. C'est ainsi que nous avons pensé dans cette partie proposer quelques idées pouvant faire progresser davantage la scolarisation de la jeune fille dans le département de la vina.

En effet, les propositions qui dégagent de cette analyse ont pour but de documenter le développement des politiques et des pratiques tenant en compte la scolarisation de la jeune fille au Cameroun en général. Aussi, il est question de faire des suggestions susceptibles de rendre efficient la scolarisation de la jeune fille dans le département de la Vina. Ainsi, nos idées se tournent vers

l'Etat camerounais, l'Unesco, les ONG et fondations partenaires, la population locale et la jeune fille de la Vina elle-même.

A. Le rôle de l'État et autres responsables du secteur éducatif

Il s'agit de voir ce qui pourrait être fait pour intéresser un peu plus la jeune fille de la Vina à la chose scolaire. Nous offrons ici des dispositions théoriques et pratiques à entreprendre dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques visant la scolarisation de la jeune fille dans le département de la vina.

À l'attention des ministères de l'éducation, des gestionnaires au niveau régional, départemental et des arrondissements, nous suggérons de:

- Développer des objectifs et des indicateurs clairs en ce qui concerne la scolarisation de la jeune fille de cette localité. Et tracer l'ensemble des dépenses lié à la répartition du budget alloué à l'éducation.

C'est à la faveur d'une présence physique sur le terrain et des investigations menées par des professionnels que la réalité sera connue et des rapports fiables seront fournis. Ces responsables pourront entre autre expliciter les objectifs concernant la scolarisation de la jeune fille en déconcentrant les services en charge. Par exemple l'Unesco pourrait réinstaller un bureau de suivi dans l'Adamaoua afin de bien circonscrire les besoins locaux du département et encourager la création des clubs UNESCO au sein des établissements pour vanter les mérites de l'Organisme et faire la propagande sur la scolarisation de la jeune fille dans le département. Le gouvernement camerounais pourrait doter les établissements d'une cellule de suivi chargée de l'évolution scolaire des jeunes filles.

Aussi nous suggérons la mise sur pied d'une équipe de suivi pour remédier aux pratiques de détournements et de corruption qui gangrènent les milieux scolaires.

- Définir les manuels scolaires appropriés aux réalités environnementales et dont les programmes contribuent à l'élimination des disparités en milieux scolaires.

Nous pourrions mettre un accent sur la multiplication des approches à insérer dans les manuels scolaires afin de faire de ces derniers, des stimulants aux contenus évocateurs et révélateurs. Des programmes aux contenus professionnalisant avec des leçons pratiques. Pour la Vina, zone majoritairement rurale la jeune fille gagnerait à être enseignée sur les leçons de cuisine, de couture d'entretien ménager, sur les technique d'élevage et d'agriculture, de puériculture, de commerce, etc. Nous pensons que, plutôt que d'investir dans l'ouverture des salles d'informatiques dans les zones non-électrifiées, vaut mieux consacrer cet argent au financement d'ateliers propices à la valorisation de ces « activités qui occupent plus de la moitié des jeunes non scolarisés du département »⁸⁰.

- Mettre sur pied un organe pour la promotion de la scolarisation de la jeune fille à l'échelle nationale avec des ramifications régionales et départementales

Nous voulons ici que les responsables et autres acteurs du secteur éducatif instaurent la notion de société éducative qui implique en effet « qu'il existe un grand ensemble englobant tous les hommes, toutes les femmes, tous les enfants d'une nation qui représentent le champ éducatif global »⁸¹. L'instauration de cette culture nationale, surtout dans les zones sous scolarisées vise les communautés, de façon qu'elles soient aussi scandalisées et préoccupées par le fait que les filles ne puissent aller à l'école qu'elles le sont par le fait que des garçons et filles dont l'exploitation dans le travail est plus visible.

⁸⁰ Gomma Emma, *Education de la femme au Cameroun : Cas de la femme de Ngaoundéré*, Rapport de licence en sociologie de la population et du développement, Université de Ngaoundéré, 2000, p.22.

⁸¹ Gaston. M et Jean Vidal, *Histoire mondiale de l'éducation... Tome 1* p.23

- Faire de l'éducation, et de la scolarisation de la jeune fille une exigence pour l'atteinte des objectifs de développement dans lesquels le Cameroun est engagé.

Ceci implique un peu plus d'intérêt sur le secteur éducatif. La coopération entre le Cameroun et l'Unesco gagnerait à faire de la scolarisation de la jeune fille, un volet essentiel de l'effort de développement en veillant à ce que les principes relatifs aux droits fondamentaux inspirent les programmes et en projetant expressément l'accès des filles à tous les secteurs de la vie sans jugement.

- Etablissement d'une loi prévoyant l'application de l'article 9 de la loi de l'orientation sanctionnant les parents coupables de priver leur fille de la chose scolaire.

Il est question d'attirer l'attention des parents sur le fait que « L'enseignement primaire est obligatoire »⁸². Avec pour principal objectif de sensibiliser, cette loi pourrait prévoir des punitions allant des amendes aux travaux d'intérêt général dans le département concerné. Tout parent qui décide volontairement de ne pas envoyer un enfant à l'école, précisément les filles, serait interpellé par une cellule mis en place par les différents responsables du secteur éducatif.

- Plus de femme dans la gestion de l'éducation et dans les établissements scolaires afin de stimuler les jeunes filles

Au Cameroun on observe une plus forte représentativité d'hommes et de garçons dans les établissements scolaires et dans les administrations du secteur éducatif. Il est question de confier plus de responsabilités aux femmes tant la gestion des établissements que dans les services déconcentrés du secteur

⁸² La Loi N° 98/004 du 14 Avril 1988 d'orientation de l'éducation au cameroun.

éducatif. La présence de ces femmes pourrait avoir un impact psychologique sur les jeunes filles. Et ceci ne pourra se faire que si les données des tableaux 10 et 11 sont éradiquées.

Tableau 11: Chefs d'établissements du primaire

TOTAL	FEMMES	HOMMES
9395	1320	8375
100%	13,6%	86,4%

Source: MINEDUB/DPPC 2009

Tableau 12: Femmes dans les ministères de l'éducation

Total MINEDUB	Délégués régionaux (10)	Délégués départementaux(58)	Inspecteurs/services d'arrondissements(360)
Femmes	1	7	33
/	10%	12,1%	9,2%

Source : MINEDUB DPPC 2011

Par ailleurs, nous nous sommes aussi engagés à faire des propositions dans le sens de l'exécution, mieux de l'application des décisions visant à rendre effectif la scolarisation de la jeune fille dans la Vina en particulier.

Concernant les mesures pratiques, il n'est plus question de faire de l'éducation en général et de la scolarisation de la jeune fille en particulier, une affaire de refontes autour des séminaires et des colloques. S'il est vrai que c'est pendant ces séminaires que sont élaborées les stratégies, nous pensons que le système éducatif Camerounais doit passer le cap des débats pour celui des réalisations. C'est pour cette raison que nous proposons ici des actions qui

pourront améliorer, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, l'avenir scolaire de la jeune fille dans le département de la Vina.

Ces mesures concernent à la fois l'Etat Camerounais, l'Unesco et ses partenaires, le corps enseignants et assimilés, les associations et fondations en place.

À l'attention de l'Unesco, de l'Etat camerounais et des gestionnaires au niveau régional (régionaux, départementaux, des arrondissements, et des établissements scolaires), nous suscitons de :

- Renforcer et mettre en œuvre un système de soutien pour les enseignants des zones rurales en encourageant la présence féminine.

Mieux qu'auparavant, il serait souhaitable que soit accordée à l'enseignant une considération à la hauteur de ses responsabilités. Nous proposons qu'il soit octroyé, surtout à ceux en zones rurales, des logements abordables et une simplification de l'accès aux primes et aux avantages. Aussi, nous estimons qu'il devrait y avoir une forte représentativité féminine dans le corps enseignant afin d'inculquer chez ces jeunes filles de l'engouement et pallier aux problèmes d'abandon d'étude. Bien sùre adapter des heures de travail convenables à ces enseignantes.

- Renforcer la sensibilisation engagée en mettant à contribution les médias et des personnalités féminines (dans les domaines politique, scientifique, littéraire, agricole, commercial et sportif) de la région dans le processus de scolarisation de la jeune fille de la Vina.

Il est question ici de faire des médias un support de sensibilisation. La diffusion des émissions sur les qualités et les possibilités offerte aux femmes devrait abonder et encourager les jeunes filles à aller au bout de leurs capacités. Aussi, faire intervenir une personnalité féminine qui voudrait bien partager son

parcours avec les élèves aux heures des cours pourrait galvaniser ces jeunes filles et en finir avec le phénomène d'abandon. Par exemple la promotrice de l'Association des Femmes haoussas pour le Développement (AFHADEV), Hawaou Adamou⁸³ pourrait partager son expérience dans les établissements scolaires (voir annexe 6).

- Mettre à contribution les élites et les entreprises privées dans l'encouragement de l'excellence féminin en milieu scolaire.

L'idée est de faire des élites locales (politiques et économiques) des acteurs permanents de la scolarisation de la jeune fille. Il est question que les élites œuvrent pour l'amélioration du phénomène scolaire dans le département. Nous entrevoyons, l'octroi des bourses, l'aménagement des latrines, l'équipement des salles de classe et des ateliers de formation afin d'encourager ces jeune filles.

- Aménager les infrastructures nécessaires à l'épanouissement des jeunes filles en milieux scolaires afin de faire de l'école un levier d'autonomisation de la jeune fille.

Nous pensons ici naturellement aux routes, à l'électrification des zones rurales, de l'approvisionnement en eau dans les écoles. Les autorités pourraient par exemple mettre sur pied une électrification par énergie solaire pour pallier aux délestages devenus la chose la mieux partagée.

De plus, la forte croissance démographique et l'urbanisation accélérée font que le besoin du secteur éducatif en matière d'infrastructures, d'équipement et d'enseignants augmentent d'une année à une autre. Salles de classe, espaces sportifs, ateliers professionnalisant (agriculture, coutures, élevage, cuisine, coiffure, nutrition et puériculture)

⁸³ Entretien avec Hawaou Adamou, 41 ans, Promotrice d'APHADDEV,

- Accroître le nombre de Centre de Formation professionnelle, et d’alphabétisation en tenant compte de la langue et de l’appartenance religieuse.

Des centres que nous avons visités, nous avons assisté à des enseignements en langue française dispensés par des chrétiens. Or plus de la moitié des femmes présentes étaient des musulmans et quasiment analphabètes, ce qui provoque la non fréquentation de ces centres d’alphabétisation. Nous proposons ici que non seulement des centres d’alphabétisations soient augmentés dans le département, mais aussi que soient pris en compte l’aspect religieux et linguistique dans le recrutement des enseignants pour le bien de la population ciblée. En modèle, nous pensons à des centres mixtes avec des musulmans et des chrétiens.

- Création des pensionnats gratuits dans les zones rurales où les établissements scolaires sont éloignés pour les filles,

Afin de permettre aux parents des zones retirées d’avoir les possibilités d’offrir à leur fille une éducation sans toutefois parcourir des kilomètres.

A l’attention des ONG, des Associations, des Fondations, des Donateurs et Agences de développement qui accompagne cette initiative, nous attendons :

- Encourager les jeunes filles qui fournissent de bons résultats scolaires et les parents qui envoient leurs filles à l’école.

Ici nous préconisons une régularité des bourses et une diversification de leur contenu. Par exemple, au lieu de toujours donner des manuels scolaires, nous proposons des lots constitués de kit d’hygiène pour améliorer la santé de ces filles, des machines à coudre ; etc. Aux parents il peut leur revenir du matériel agricole ou des produits d’entretien de leur bétail.

- Une sensibilisation des élèves, parents, enseignants, enseignantes, gestionnaires en charge de l'éducation et leaders communautaires en milieu éducatif.

Pour ce faire, il faut examiner les rôles et les interactions sexo-spécifiques tout en soulignant l'importance des modèles féminins et masculins mis en avant par les personnels enseignants et de gestion. Aussi, nous voulons voir ces acteurs élaborer des stratégies visant à réduire les inégalités entre les sexes en milieux scolaires. Par exemple, nous attendons des agences de développement et des donateurs, qu'ils exigent que des considérations de genre soient intégrées dans les politiques nationales et les programmes de développement, comme par exemple le financement des programmes de recrutement des enseignantes.

- La création des écoles mobiles au niveau des collectivités à l'intention des jeunes filles et des jeunes mères célibataires

L'idée est de voir les ONG, les associations et autres, multiplier les campagnes de sensibilisations par une politique de proximité auprès des jeunes filles et des parents. Nous proposons des rencontres en des points stratégiques comme des marchés, des points d'eau et des carrefours. Aussi, en plus des femmes et des jeunes filles, nous voulons voir l'homme, chef de famille, être concerné par cette campagne de sensibilisation. En effet, il est question de nous tourner vers celui qui prend toutes les décisions familiales pour lui enseigner les valeurs de école pour les enfants et pour la jeune fille précisément, afin d'en finir avec ces conceptions ancestrales sur le fait de scolariser la jeune fille et de faire contribuer la tradition.

B. Le rôle des parents et de la jeune fille

L'atteinte de l'objectif 2 des OMD à savoir « Assurer une éducation primaire pour tous » paraît un échec dans l'Adamaoua. La cause, toutes les couches sociales n'ont pas été touchées.

Ici nous voulons mettre à contribution certains maillons du département de la Vina qui selon nous, auraient pesé de tout leur poids pour rendre l'éducation universel. Ayant pris connaissance de l'influence des facteurs socioculturels sur l'éducation de la jeune fille, nous avons souhaité attirer l'attention des populations et des responsables traditionnels et religieux en leur suggérant des idées susceptibles de faciliter et d'augmenter le taux de scolarisation de la jeune fille dans la département de la vina.

L'observation révèle que les traditions parviennent encore aujourd'hui à résister aux exigences du droit international et injonctions pressantes du modernisme qui prône la valorisation du droit de la femme et combat les discriminations de tout genre entre l'homme et la femme. Ainsi nous avons pensé aller vers les autorités traditionnelles et religieuses et faire quelques propositions.

À l'attention des autorités traditionnelles et religieuses, entendus Lamidos, Imam, et autres notables, nous suggérons de

- S'informer sur les nouvelles évolutions du monde, trier celles-là qui cadrent avec leur tradition afin de les concilier et sensibiliser la population.

Nous voulons que les autorités usent de leur statut de sage pour sensibiliser les populations sur le bienfondé de l'éducation scolaire de la jeune. Qu'à travers eux, la jeune fille puisse aller à l'école de façon naturelle sans

préjugé. Que cette dernière puisse être capable de faire des choix de vie raisonnables et orienter son avenir dans le respect de la tradition.

- Sensibiliser sur les habitudes qui légitiment la suprématie (sociale et coutumière) de l'homme sur la femme.

Il n'est pas question de tourner le dos à la tradition, loin de là l'idée de cette proposition. Mais plutôt, nous souhaiterions que les responsables religieux, pendant les sermons, sensibilisent les parents sur les abus et les coutumes en faveur de la jeune fille (mariages et grossesses précoces) ; et donnent du crédit à la scolarisation. Et aussi que les autorités traditionnelles accordent à « l'école occidentale » une place au sein des coutumes afin que les parents soient édifiés sur l'importance de l'éducation de base.

À l'attention des parents, nous attendons :

- Une prise de conscience sur l'importance de l'éducation scolaire de la jeune fille.

Les parents doivent accepter l'évolution du monde et accompagner leurs enfants surtout les jeunes filles de la Vina, à poursuivre leurs études. Ceci ne pourra se réaliser qu'avec le concours strict des parents qui luttent contre les mariages et les grossesses précoces, et s'informent sur l'éducation sexuelle de leurs filles.

- L'admission chez les parents, l'homme et la femme, que les deux êtres sont égaux et ont tous des droits

Loin d'être un appel à la révolte des femmes, nous voulons amener les hommes de la à avoir un plus de considération pour la femme et ne plus la voir comme une simple « machine à faire des bébés ». Notre intention est de voir une mutualisation des forces pour le développement de la communauté.

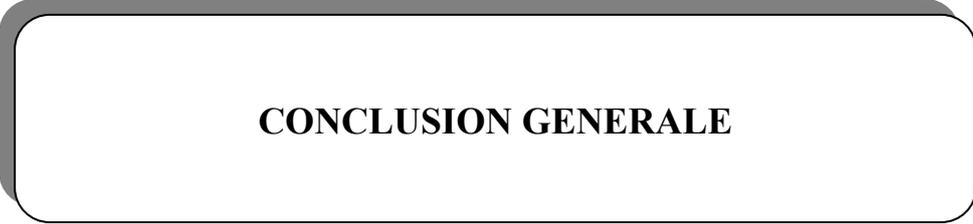
À l'attention de la jeune fille, nous recommandons :

- Une prise de conscience de son importance dans la société

La jeune fille doit cesser de se considérer comme une ménagère dont l'avenir se résume à la procréation. Elle doit comprendre que sa place n'est pas seulement au foyer. C'est dire en effet que la jeune fille doit cesser de penser qu'elle a une place précise et doit exercer des tâches spécifiques. Nous leur conseillons de vaincre les pesanteurs de tout genre car elle a des capacités énormes, il leur suffit de se détacher des attitudes anciennes qui l'avilissent et ne lui concèdent aucun droit.

- De ne pas succomber ni à la facilité ni aux déviances véhiculées par les réseaux sociaux

De plus en plus les jeunes filles de la Vina abandonnent les études pour se livrer aux petits commerces, Pire encore, certaines se livrent à la débauche pour avoir un peu d'argent. Pour d'autres la mode se trouve dans les réseaux sociaux Nous suggérons une vigilance afin de ne pas tomber dans la dépravation car les réseaux sociaux véhiculent régulièrement des messages indécents qui ne correspondent pas avec la culture du milieu.



CONCLUSION GENERALE

Dans de nombreuses régions du monde, les préjugés à l'égard des filles ont été fortement établis. Leurs droits fondamentaux à l'égalité et surtout à l'éducation sont sans cesse bafoués. Au Cameroun il est entrepris de multiples réformes pour l'épanouissement de ces dernières. Parmi ces réformes, le secteur éducatif fait partie des priorités, sinon « la priorité des priorités »⁸⁴ du gouvernement. Des efforts effectués, il a été révélé que certaines régions sont restées en retrait du processus en matière de scolarisation. C'étaient le cas des régions septentrionales où le faible taux de scolarisation était provoqué par la sous scolarisation des filles. Engagé dans la coopération multilatérale avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture, le Cameroun va bénéficier de l'expertise de cet organisation international chargé d'accompagner les Etats du monde dans la promotion de l'éducation. En prenant pour zone d'étude la Vina, département de la région de l'Adamaoua dans le septentrion, il était question pour nous de montrer l'apport de l'Unesco dans la scolarisation de la jeune fille dans ce département.

En effet, à partir de 1984, la question des droits civils se pose de plus en plus au Cameroun et les conférences multipliées sur les droits des femmes associées aux pratiques qui ravissent aux filles leur droit d'accès à l'éducation, l'Unesco s'est penché aux côtés du Cameroun pour faire avancer la scolarisation de la jeune fille. Il est question d'en finir avec les barrières qui favorisent les garçons et délaissent les jeunes filles dans le domaine de la scolarisation. Ainsi, l'Unesco a servi d'appui, tant dans la conception des politiques éducatives que dans la matérialisation et la mise en œuvre des programmes en faveur de la jeune fille. Des mesures prises, avec le concours des ONG, des fondations et des associations, on a vu jusqu'en 2011 : la création de nouvelles écoles, la formation de nombreux enseignants, des mentalités

⁸⁴Engelbert Mveng, *L'histoire du Cameroun, Tome II*, Yaoundé, CEPER, 1985, p.278.

considérablement améliorées et le plus important l'augmentation du taux de scolarisation de la jeune fille dans ce département qui se rapproche de plus en plus de la moyennes nationale, sans compter l'enthousiasme né chez des centaines de jeunes filles et parents qui appréhendent désormais l'école comme un atout de développement.. Nul doute que l'Unesco à été d'un apport indéniable dans la scolarisation de la jeune fille de la Vina.

Cependant, dans le travail effectué par l'Unesco en coopération avec le gouvernement, nous avons relevé des déficiences qui empêchent l'atteinte de la parité filles/garçons dans le département. Il s'agit du suivi des programmes que nous trouvons assez distant avec des structures éloignée du terrain et de la réalité. De plus, le fait que l'Unesco agisse comme un organe de consultation et ne construise rien de physique devrait être reconsidéré. Pour ce faire nous avons pensé faire quelques suggestions à l'attention de l'Etat du Cameroun, de l'Unesco, des parents et de la jeune fille du département de la Vina. Entre autre propositions, nous pensons à la multiplication des campagnes de sensibilisation, la mise à contribution des élites du département et la poursuite de la mise en œuvre des politiques spécifiques en faveur des ZEP. Le but étant d'atteindre la parité filles/garçons d'ici à 2020 et rendre la jeune fille de la Vina autonome.

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I-SOURCES PRIMAIRES

A. Les archives

1. Les Archives Nationales de Yaoundé

- ANY, JO.84/1470, Comité consultatif pour la promotion de la femme, ANY, 1AA 783, Centre de Formation féminine 1970, Récépissé de Déclaration d'Association N°4/ATF/ DAP en date du 11 Mars 1970

2. Les archives du MINREX

- Archives du MINREX1k200-505, Cameroun-Unesco : coopération technique, 1988.
- Archives du MINREX1B100-1605, Accords et conventions relatifs aux droits de la femme et de l'enfant 1999, Novembre 1999
- Archives du MINREX 1k200-7383, Cameroun-ONU : Projets Unesco, CINU, UNITACT 1994-1995, Juillet 1996, p.45
- Archives du MINREX, 1k100-3702, Cameroun-Onu : Droits de la femme, conférence 1982-1985, 1987
- Archives du MINREX, 1k100-4881, *Cameroun- ONU, Droits de l'Homme*, 1983.

3. Les archives de l'Institut National de la Statistique (INS)

- Annuaire statistique du Cameroun 1997
- Annuaire statistique du Cameroun 1998
- Annuaire statistique du Cameroun 1999
- Annuaire statistique du Cameroun 2000
- Annuaire statistique du Cameroun 2003
- Annuaire statistique du Cameroun 2004
- Annuaire statistique du Cameroun 2005/2006

- Annuaire statistique du Cameroun 2008
- Annuaire statistique du Cameroun 2009
- Annuaire statistique du Cameroun 2011/2012
-

4. Les archives du MINEDUB

- Annuaire statistique 2006 du MINEDUB
- Annuaire statistique 2007 du MINEDUB
- Annuaire statistique 2008/2009 du MINEDUB
- Annuaire statistique 2010 du MINEDUB
- Annuaire statistique 2011 du MINEDUB
- Annuaire statistique 2012 du MINEDUB
- Projection du BUCREP, Cellule de la planification, DPPC- MINEDUB,
Données issues du recensement scolaire 2005-2007

B. Sources orales

Noms	Age	Fonction	Date et lieu
Abbé Marie	47 ans	Chef de l'UPTAB	Ngaoundéré, 21 Octobre 2015
Adissa	39 ans	Inspecteur des affaires sociales	Ngaoundéré, 23 Octobre 2015
Atyi Martial	37 ans	Psychologue clinicien	Ngaoundéré, 23 Octobre 2015
Batchenga epse Mbassi	47 ans	Enseignante, secrétaire à la Délégation de l'éducation base de l'Adamaoua	Ngaoundéré, 21 Octobre 2015

Dagola André	57 ans	Responsable religieux	Bélel, 16 octobre 2015
Hassana Francis	36 ans	Employé de mairie	Ngaoundéré, 23 Octobre 2015
Hawaou Adamou,	41 ans,	Promotrice d'APHADEV	02 Novembre 2015
Inoussou Baba	60 ans,	chef d'entreprise	Ngaoundéré, 02 Novembre 2015
Ismaël Baba,	43 ans	Enseignant au Collège Mazenod de Ngaoundéré,	Ngaoundéré,, 02 Novembre 2015
Keutouma Aghate	50 ans	Ménagère	Martap, 17 Octobre 2015
Koundi	27 ans	Personnel de bureau	Ngaoundéré, 23 Octobre 2015
Maigari Robert	48 ans	Enseignant, chargé du suivi à l'inspection d'arrondissement de Mbé	Mbé, 19 Octobre 2015
Ndzeugang Corine	31ans	enseignante, chargée d'étude à l'I.I.P.T.N	02 Novembre 2015
Oumarou simon	51 ans	Ancien Maire de Mbé	Mbé, 19 Octobre 2015
Ousmanou Dadje	48 ans	Enseignant, proviseur du lycée technique de Ngaoundéré-Mardock	Ngaoundéré, 20 Octobre 2015

Ousmanou Habib,	49 ans	responsable planification UNFPA- bureau de Ngaoundéré	Ngaoundéré, 21 octobre 2015
Sendje NtoneSandrine	30 ans	enseignante des écoles primaires	Ngaoundéré, 02 Novembre 2015
Yasmine Dounezadou,	14 ans	Élève	Martap, 17 Octobre 2015
Yaya Djatou	35 ans	Femme de ménage	Bélel, 16 Octobre 2015
Youssoufa Souleymane	51 ans	Expert en santé de reproduction en service au FNUAP	Ngaoundéré, 27 Octobre

Enquêtes de groupe

Groupe 1 Discussion du 17 octobre 2015 à Martap

Bouba Yaouba, Cadre à l'inspection de l'éducation de base

Bounabe Thomas, Enseignant retraité

Mbengue Satou Madeleine, Commerçante

Groupe 2 Discussion du 18 octobre 2015 à Bélel

Abdourame Blaise élève en classe de Terminale au CES de Bélel

Naffissatou Ina, élève en classe de 2nde au lycée de Bélel

Younoussa Adama, élève au CMII à l'école primaire de Bélel-Centre

Groupe 3 Discussion du 19 octobre 2015 à Mbé

Bobo Zacharie, 58 ans, Fonctionnaire retraité du Ministère des postes

Moussa Ismaël, 43 ans, Planteur et agent de sécurité à Mbé

Oumarou Simon, 49 ans, Ancien maire de Mbé

Vimsa rébecca, 37 ans Employée à la Délégation régionale du Commerce

Groupe 4 Discussion du 22 octobre 2015 à Nganha et Nyambaka

Naffissatou Dolfogué, 29 ans, commerçante à Nyambaka,

Rafiatou Silama, 38 ans, ménagère à Nganha

C. Mémoires

- Amougou Gaston Gérard, "L'utilité d'une coopération technique au sud du Sahara : Le cas des relations Cameroun-Unesco", Mémoire de DEA en Sciences politiques, Université de Yaoundé II SOA, 2006.
- Awal Mohamadou, "La sous scolarisation des filles en milieu musulman : Cas des adolescents de la briqueterie" Mémoire de Dipco en Science de l'éducation Ecole Normale Supérieure de Yaoundé 1993.
- Ayissi Noah dans « La coopération Cameroun-Unesco 1960-1990 », mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2006,
- Bouba Samson, "L'impact de la sous scolarisation sur les femmes du département du Djerem ", Mémoire de diplôme d'inspecteur des affaires sociales, ENAM, Yaoundé, 1997.
- Etoa Ndende Arlette, "L'entrepreneuriat féminin au Cameroun de 1975 à 2005 : Une approche historique d'intégration de la femme dans le circuit économique" Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2008.
- Gomma Emma, " Education de la femme au Cameroun : Cas de la femme de Ngaoundéré "Rapport de licence en sociologie de la population et du développement, Université de Ngaoundéré, 2000.

- Sali Haouwa, " Les freins à la scolarisation des jeunes filles Moundang de l'Extrême Nord Cameroun : Cas de l'arrondissement de Kaélé", Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Ngaoundéré, 2007.
- Tandjong Fopa Franck Arnold, "L'Organisation des Nations Unies et l'école primaire au Cameroun de 1960 à 2013 " Mémoire de Master en Histoire, Université de Ngaoundéré, 2014.

-

II- SOURCES SECONDAIRES

A- Ouvrages méthodologiques et dictionnaires

- Anonyme, *Guide de rédaction et d'évaluation d'un mémoire de recherche en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur d'Enseignement Secondaire Général de deuxième grade*, Filière Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2016.
- Blanchet Alain et Gotman Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 2001.
- Guivy Raymond et Campenhoudt Luc Van, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, 2^e édition Dunod, 1995.
- Le petit Larousse, dictionnaire des synonymes, sous la direction de Genouvrier Emile, Paris, Collection références, 2001

B- Ouvrages généraux

- Bureau International de l'Education « *La rénovation des programmes d'éducation élémentaires des enfants* » Paris, Unesco, 1980.
- Charte de l'Organisation des Nations Unies
FokamPaul, *Misère galopante du Sud complicité du Nord, Jeux, Enjeux, Solutions*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2005

- Lamari Moktar et Shürings Hildegard, *Forces féminines et dynamiques rurales en Tunisie, contributions socio-économiques et espoirs des jeunes filles du monde rural*, Paris, l'Harmattan, 1991
- Mveng Engelbert, *L'histoire du Cameroun, Tome II*, Yaoundé, Ceper, 1985
- Pilon Marc et YaroYacouba, *La demande de l'éducation en Afrique : état des connaissances et des perspectives de recherche*, UEPA, 2001.
- Yetna J.P, *Vérités et contre-vérités sur l'Afrique*, Paris, Dianopia, 2002
-

C- Ouvrages spécifiques

- Anonyme, *Etat de coopération Cameroun-Unesco, Commission Nationale pour l'Unesco*, Paris, Unesco, 2014
- Anonyme, *Regard sur l'Unesco*, Paris, Unesco, 1972.
- Dongmo J.L, *Evolution récente de la scolarisation des femmes dans l'Adamaoua*, Ngaoundéré-Anthropos, 1996.
- Gérard Etienne, *La tentative du savoir en Afrique. Politiques, mythes et stratégies d'éducation au Mali*, Paris, Karthala-ORSTOM, 1997
- Martin Jean Yves, *L'école et les sociétés traditionnelles au Cameroun septentrional*, Volume III, Paris, ORSTOM, 1976.
- Mballa Owono R, *Scolarisation et disparités socio-économiques dans la province de l'Est au Cameroun*, D.G.R.S.T, Yaoundé, 1983.
- Mialaret G. et Vidal J., *Histoire mondiale de l'éducation : De 1945 à nos jours*, Tome II Paris, PUF, 1981.
- Mialaret G. et Vidal J., *Histoire mondiale de l'éducation : De 1945 à nos jours*, Tome I Paris, PUF, 1981.
- Paulin L. et Briner M.A, *La déperdition scolaire : Un problème mondial*, Paris, Unesco, 1971.

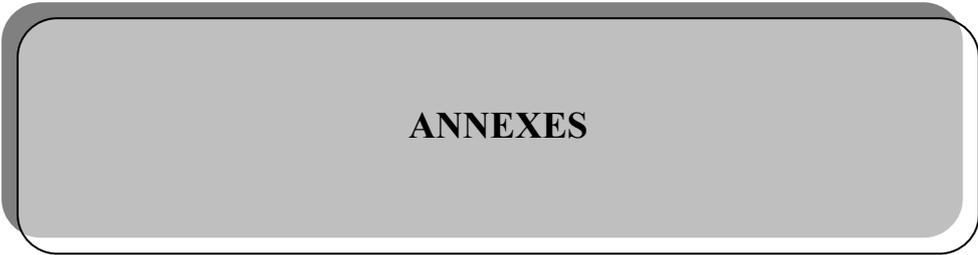
D- Les Articles de revue, de journaux et d'ouvrages

- Angouing Ndanga Françoise, « Autonomisation de la femme au Cameroun », *Cameroun Tribune*, N° 10367 du 06 Mars 2014, p.10
- Bommier A. et Shaparo D, "Introduction à l'approche économique de la demande d'éducation" In *La demande de l'éducation en Afrique : état des connaissances et des perspectives*, Sous la direction de Marc Pilon et Yaro Yacouba, Union pour l'Etude de la Population Africaine. (UEPA) 2001
- De Vreyer Philippe, "La demande de l'éducation : déterminants économiques", In *Afrique contemporaine*, Numéro spécial 4^e trimestre, 1994.
- Gérard E. "Femme instruction et développement au Burkina Faso. Incertitudes africaines", In *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous condition*, Sous la direction de M.F. Lange, Paris, Karthala, 1998.
- Gérard Etienne, "Les logiques sociales et enjeux de la scolarisation en Afrique", *Inpolitique Africaine*, N°76, 1999n pp. 153-162.
- Institut National de la statistique, *Adamaoua, suivi de la situation des enfants et des femmes : Enquête finale sur le développement du jeune enfant dans la province de l'Adamaoua*, Rapport final, Juin 2008
- KaikAi Lamisa Olivier «Attentats déjoués à Kolofata », *CamerounTribune*, N° 10932 du 22 Septembre 2015, p.2
- Kobiane J.F,"Revue générale de la littérature sur la demande de l'éducation en Afrique, In, *La demande de l'éducation en Afrique : état des connaissances et des perspectives de recherche*, N° 1, 2001,

- La Loi N° 98/004 du 14 Avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun.
- *Le Cameroun et l'Unesco*, Commission nationale de la République du Cameroun, Revue d'information N° 1, Edition Afrique Océanique, 2003.
- Lange. M.F., "Systèmes scolaires et développement : discours et pratiques" In *Politique Africaine*, N° 43, les chemins de la démocratie, Paris, Karthala, 1991
- Minkada Alain Patrice, Pour comprendre et intégrer la problématique du genre et de développement. Historique et fondements théoriques et instrument, *Presse du Graps*, N°75 du 18 Mars 2007.
- Rapport de mission, Conférence générale de l'Unesco à Paris du 20 Octobre-21 Novembre 1987.
- Rapport national des progrès des Objectifs du Millénaire pour le Développement, ECAM 2 & 3 EESI 2, 2012.

D. Sources webographiques

- www.webjunior.net/pose-ta-question.fr consulté le 14 Avril 2015
- [www.http//google/unesco/aux_origines_de_l_unesco.org](http://google/unesco/aux_origines_de_l_unesco.org) consulté le 17 Mai 2016
- [www.http//google/unesco/scolarisationgenerale.org](http://google/unesco/scolarisationgenerale.org) consulté le 19 Aout 2015
- [www//http//ong.promotiondela/femme.cm](http://ong.promotiondela/femme.cm) consulté le 17 Avril 2016



ANNEXES

ANNEXE 1: QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR LE TERRAIN N°1

ANNEXE 2: QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR LE TERRAIN N°2

ANNEXE 3: ATTESTATION DE RECHERCHE

ANNEXE 4 : LA LOI DE L'ORIENTATION DE L'EDUCATION AU CAMEROUN

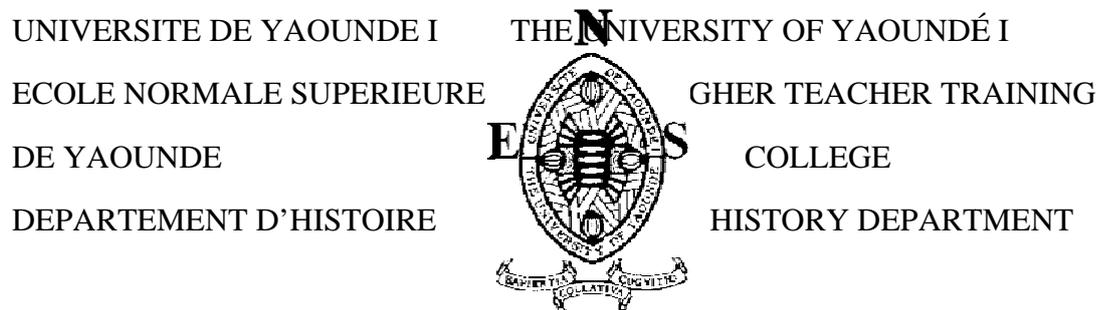
ANNEXE 5 : AUTORISATION DE RECHERCHE MINEDUB

ANNEXE 6 : HAWAOU, promotrice AFHADEV

**ANNEXE 7 : OBSERVATION DU MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE SUR LE
RAPPORT**

ANNEXE 8 : ACTE CONSTITUTIF DE L'UNESCO

ANNEXE 1: QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR LE TERRAIN N°1



QUESTIONNAIRE DE COLLECTE DES INFORMATIONS EN VUE DE LA REDACTION D'UN MEMOIRE DE DIPES II EN HISTOIRE

THEME :

« La coopération Cameroun-Unesco et la scolarisation de la jeune fille:

Cas de la Vina 1984-2011

Madame,

Le présent questionnaire vise à recueillir des informations relatives aux causes de la sous scolarisation des jeunes filles dans le département de la vina. Les réponses à ces questions sont individuelles. Par conséquent, il est important que vous sachiez que votre opinion personnelle est nécessaire.

Plus sincères seront vos réponses, plus efficacement elles nous permettrons de clarifier certains éléments sur les questions de la scolarisation de la jeune fille dans la Vina, dans l'optique d'en éradiquer les obstacles.

Nous comptons sur votre collaboration et vous remercions pour votre participation à la marche de notre travail.

Section I**Identification et informations générales**

Né(e) le _____

Quelle religion pratiquez-vous ?

Etes-vous mariée ?

A quel âge vous êtes-vous mariée ?

Avant 15 ans

Entre 15 et 20 ans

Après 20 ans

Quel est votre niveau d'éducation le plus élevé ?

Aucun

Ecole coranique

Ecole maternelle

Ecole primaire

Ecole Secondaire 1er cycle

Ecole secondaire 2nd cycle

Etude supérieur

Section II**Scolarisation**

Savez-vous

Oui Non

Lire

Ecrire

Compter

Section III**Statut social**

Quel est votre secteur d'activité ?

Agriculture

Elevage

Pêche

Commerçante

Artisanat

Vendeuse

Ménagère

Employé de bureau (Etat ou privé)

Avez-vous des Droits dans votre communauté ?

Oui Non

Choix des époux

Nombre d'enfants

Disposition de vos revenus

ANNEXE 2: QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR LE TERRAIN N°2

Madame, Monsieur

Le présent questionnaire vise à recueillir des informations relatives à la scolarisation en général et des jeunes filles en particulier dans le département de la vina. Précisément nous attendons de vous un point de vue véritable dénié de toute influence.

Plus sincères seront vos réponses, plus efficacement elles nous permettrons de mieux cerner les contours, les tenants et les aboutissant afin d'entrevoir de meilleures avancées.

Nous comptons sur votre collaboration et vous remercions pour votre participation à la marche de notre travail.

Identification

Nom :

Prénom :

Age :

Région d'origine :

Département :

Arrondissement

Profession :

Service :

Lieu de résidence :

Questions :

Q1 Que pensez- vous de la situation éducative de la femme et de la jeune fille dans l'Adamaoua et dans la Vina en particulier?

.....

Q2 Existe-il des mécanismes de suivi éducatif pour pérenniser l'encadrement scolaire de la jeune fille dans la région ? Car selon certaines sources, les jeunes filles ont tendance à ne pas poursuivre leur étude pour diverses raisons sociales ou économiques ?

.....

Q3 Plusieurs jeunes filles déambulent dans les rues aux heures de classes, proposant des petites denrées telles que des arachides, du maïs ou du jus d'oseille vulgairement appelé « *Foléré* ». D'aucun index l'irresponsabilité parentale, mais ne pensez-vous pas que l'Etat que vous incarnez a aussi une part de responsabilité dans ce fléau alarmant ?

.....
.....

Q4 A votre avis Quel est le principal obstacle à éradiquer pour une meilleure scolarisation de la jeune fille ?

.....
.....

Q5 Pour quelle raison l'Adamaoua a été placé en zone d'éducation prioritaire ? La question éducative de la femme faisait-elle partie des priorités ?

.....
.....

Q6 Quels sont les organisations non gouvernementales qui soutiennent le processus de scolarisation de la jeune fille dans la région et la vina en particulier ?

.....
.....

Q7 De façon concrète quels sont les mécanismes, les méthodes et les résultats de celle initiative dans le département de la Vina ?

.....
.....

Q8 Comment concilier avec des exigences incompatibles comme celles où la jeune fille remplit le rôle de mère ? Qu'est-il fait pour que cette dernière ne voie pas en cela une fatalité et poursuive ses études ?

.....
.....

Ps : Pour toute autre information susceptible de nous aider, bien vouloir nous contacter au 697 771 976.

ANNEXE 3: ATTESTATION DE RECHERCHE

Source : Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, département d'Histoire

ANNEXE 4 : LA LOI DE L'ORIENTATION DE L'EDUCATION AU CAMEROUN

ANNEXE 5 : AUTORISATION DE RECHERCHE MINEDUB

Source : MINEDUB/ DPPC/ Cellule de la Planification/MC

ANNEXE 6 : HAWAOU, promotrice AFHADEV

Source : [www//http//ong.promotiondela/femme.cm](http://www.ong.promotiondela/femme.cm)

**ANNEXE 7 : OBSERVATION DU MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE SUR LE
RAPPORT**

Source : Suivi de l'évolution de la femme et de l'enfant dans l'Adamaoua : Rapport d'enquête

final 2008, INS/ MINEDUB, 2008

ANNEXE 8 : ACTE CONSTITUTIF DE L'UNESCO

Source : www.unesco.org

TABLE DES MATIERES

DÉDICACE _____	i
REMERCIEMENTS _____	ii
RÉSUMÉ _____	iii
ABSTRACT _____	iv
SIGLES ET ABRÉVIATIONS _____	v
SOMMAIRE _____	viii
LISTE DES ILLUSTRATIONS _____	ix
INTRODUCTION GENERALE _____	1
CHAPITRE I : LA COOPERATION CAMEROUN-UNESCO _____	25
I. APERÇU HISTORIQUE DE L'UNESCO.....	26
A. Création et missions de l'Unesco	26
B. Structure et fonctionnement de l'Unesco	30
II. L'UNESCO AU CAMEROUN.....	35
A. Les fondements de la coopération Cameroun-Unesco	35
B. La présence de l'Unesco au Cameroun	38
CHAPITRE II : LA SITUATION EDUCATIVE DE LA JEUNE FILLE DANS LA VINA AVANT L'IMPLICATION DE L'UNESCO _____	43
I. ETAT GLOBAL DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN.....	44
A. L'histoire de l'école au Cameroun	45
B. Les disparités en matière d'éducation	46
II. LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VINA AVANT L'UNESCO.....	47
A. Présentation générale du département de la Vina	48

B. La scolarisation de la jeune fille dans la Vina avant l'implication de l'Unesco	52
CHAPITRE III : L'APPORT DE L'UNESCO A LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DANS LA VINA _____	56
I. LES MOBILES DE LA PRÉSENCE DE L'UNESCO DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VINA	57
A. Les mobiles nationaux	57
B. Les mobiles locaux.....	62
II. L'APPORT DE L'UNESCO A LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE DANS LA VINA	69
A. Accompagnements dans l'élaboration des politiques éducatives	69
B. Amélioration de l'encadrement scolaire et extrascolaire de la jeune fille	78
CHAPITRE IV : ANALYSE CRITIQUE DE L'ACTION COOPÉRATRICE _____	90
I. LES LIMITES DE LA COOPÉRATION.....	91
A. Déficiences dans les responsabilités et l'éloignement du directoire...	91
B. Dans le suivi et l'élaboration des programmes	94
II. SUGGESTIONS POUR UNE IMPLICATION PLUS EFFICIENTE	96
A. Le rôle de l'État et autres responsables du secteur éducatif.....	97
B. Le rôle des parents et de la jeune fille	105
CONCLUSION GENERALE _____	106
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES _____	106
ANNEXES _____	cvi
TABLE DES MATIERES _____	cvi

